

Saint-Denis-de-Gastines

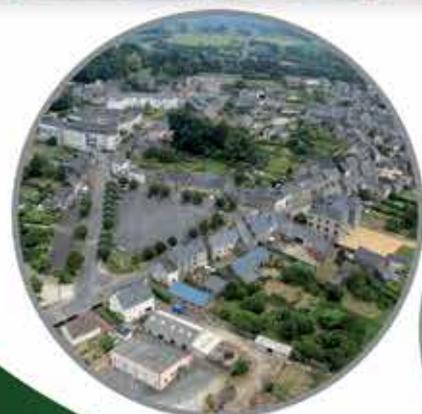
La vie de la commune!

N°51

2013
2014



> Photos aériennes
de la commune



> Début de la Guerre
1914-1918



SAINT-DENIS-de-GASTINES

Sommaire

● Mot du Maire	1
● Le Plan Local d'Urbanisme	2
● Les zones humides	3
● Budget 2013	3
● Travaux 2013	4
● Réforme scolaire	5
● Notre station d'épuration	6
● Permis de construire	6
● Etat civil 2013	7
● Les élections municipales et communautaires	8
● Horaires de la déchetterie	9
● Tarifs 2014	10
● J'éco-rénove	12
● Opération Habiter Mieux	13
● Mémo d'urgence	14
● Les conteneurs semi-enterrés	15
● Conseil Municipal d'enfants	16
● Un été au centre de loisirs	16
● L'été au service jeunesse	17
● Les assistantes maternelles	18
● Subventions 2013	18
● Notre Histoire - La guerre 1914-1918	19
● Les associations :	31
Amicale Gastinaise	31
Ogec	31
Gaule Gastinaise	32
AFN et autres conflits	33
Adassc	33
ADMR	34
Au Foin de la Rue	35
Club des Aînés	37
Comité des Fêtes	37
Familles Rurales	38
Jeune garde Football	39
Vélo Club Gastinais	39
FDGON	40



L'année 2013 se termine, il est donc temps pour nous, élus, de faire le bilan de cette 6^{ème} année de mandat. Beaucoup de programmes ont été engagés ou terminés. Source de tracas administratifs et financiers, toute nouvelle réalisation reste exposée à la critique, souvent par manque d'informations ou de connaissances. Notre bulletin est là pour vous informer, votre satisfaction étant pour nous la meilleure récompense.

2013 restera une année riche en évènements, perturbants pour certains, satisfaisants pour d'autres. Les notes d'espoir que je formule sont :

- *espérance de fin de crise,*
- *reprise économique,*
- *amélioration du marché du travail,*
- *retour à une plus grande stabilité au plan international.*

Au plan local, les préoccupations quotidiennes de l'équipe municipale sont :

- *de vous permettre de vivre dans un village accueillant, et de profiter de services de proximité utiles à votre vie quotidienne,*
- *de rester à l'écoute des besoins sociaux,*
- *d'accompagner le développement économique, de promouvoir le patrimoine et la culture...*

Les élus, en ces temps difficiles, ont une tâche délicate à accomplir. Ils acceptent souvent, pour le service de tous, d'aller au-delà de leur travail habituel ; qu'ils en soient remerciés et de ce fait considérés et respectés.

Parfois, nous nous trouvons face à des choix cornéliens. Les décisions sont discutées, débattues et enfin délibérées, elles sont prises avec le souci de justice et la volonté de faire pour le mieux, pour l'intérêt général.

Saint-Denis-de-Gastines doit rester sur le devant de la scène, et tous les Dyonisiens en sont les acteurs incontournables à travers les entreprises, les associations et les services.

2014 verra des échéances électorales importantes.

Le devoir du citoyen est de s'inscrire sur les listes électorales et de voter. C'est votre participation directe à la vie de notre commune ou de notre pays.

Comme le veut la tradition, je souhaite aux nouveaux venus une bonne adaptation sur notre territoire,

A toute la population de joyeuses fêtes et, une heureuse année 2014 avec la santé.

Charles BROCHARD

**Retrouvons-nous autour d'un verre pour la cérémonie des vœux
Le vendredi 10 janvier à 20 h 00, salle des fêtes Georges Chrétien.**

Déjà abordé dans la dernière édition, l'élaboration du PLU de Saint-Denis-de-Gastines se poursuit. En voici résumé, les différentes étapes.

1/Bilan de la concertation

Par délibération en date du 07/07/2010 le Conseil Municipal avait défini les modalités de concertation nécessaires à l'élaboration d'un PLU à savoir :

- La concertation s'est déroulée pendant toute la durée la révision du POS.

Elle a débuté le 03/09/2010 jour de la parution de la publicité de la délibération précitée et s'est terminée le 24/09/2013.

- Les informations générales sur la concertation et le Plan Local d'Urbanisme et les documents référant au projet de Plan Local d'Urbanisme de la commune ont été mis à disposition du public au fur et à mesure de leurs réalisations.

- Un registre a été mis à la disposition du public pour permettre de recueillir les observations et suggestions diverses.

- Deux réunions publiques d'information ont été organisées les 30 avril et 05 juin 2013, le lieu, date et heure ont été communiqués par voie de presse les 18 avril, 27-28 avril et 03 juin 2013, affichées dans les lieux de rencontre stratégiques de la commune et dans Ouest France les 27-28 avril et 03 juin 2013 et Courrier de la Mayenne le 18 avril 2013, sur le site internet de la commune et à l'affichage public.

- Deux réunions d'informations à destination des agriculteurs ont été organisées les 06 mars 2012 et 11 avril 2013.

A l'issue de cette concertation aucun courrier de réclamation n'a été reçu, une observation a été consignée sur le registre déposé à cet effet en mairie.

Cette demande a été examinée par la Commission PLU et prise en compte, le zonage a été modifié.

En conséquence, le Conseil Municipal, en date du 24/09/2013, a décidé avant de procéder à l'arrêt du projet de valider la prise en compte de cette requête et de procéder à la clôture de la concertation.

2/ Arrêt du projet

Vu la révision du POS et notamment le rapport de présentation, le projet d'aménagement et de développement durable, les documents graphiques, le règlement, les annexes; les annexes sanitaires et déchets, l'inventaire des zones humides et des cours d'eau,

Considérant que le projet de PLU est prêt à être transmis pour avis :

- aux personnes publiques associées

- aux collectivités et associations qui ont demandé à être consultées,

En conséquence, le Conseil Municipal a décidé de procéder au vote pour arrêter définitivement le projet de PLU.

Ce vote a lieu à main levée

Nombre de votants : 15

Exprimés : 15

Pour l'arrêt du projet : 15

Contre l'arrêt du projet : 0

- En conséquence, le Conseil Municipal, en date du 24/09/2013, après en avoir délibéré :

- ARRETE le projet de révision du POS de la commune de SAINT-DENIS-DE-GASTINES,

- PRECISE que le projet de révision du POS sera communiqué pour avis aux services de l'état, à l'ensemble des personnes publiques associées, ainsi qu'aux communes limitrophes et établissements publics de coopération intercommunale qui ont demandé à être consultés sur ce projet, à savoir :

- à Mr le Préfet du département de la Mayenne
- au Directeur de la DDT
- au Président du SCOT
- au Président de l'Autorité compétente en matière d'organisation des transports
- au Président de la Chambre d'Agriculture,
- au Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie,
- au Président de la Chambre des Métiers,
- au Président du Conseil Régional,
- au Président du Conseil Général,
- au Président de la Communauté de Communes
- aucune commune voisine n'a fait de demande pour être associée.

3/ Consultation des services

Actuellement, le document, conformément aux articles L123-6 du code de l'urbanisme, a été transmis aux services ci-dessus nommés pour recueillir leurs avis sous un délai de 3 mois.

4/ Enquête publique

En 2014, une enquête publique aura lieu (à ce jour, les dates ne sont pas encore arrêtées).

Un commissaire enquêteur nommé par le Tribunal administratif de Nantes, sera à votre disposition en Mairie pour recueillir vos observations si vous le désirez.



La loi sur l'Eau du 3 janvier 1992 définit les zones humides comme étant des « terrains exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre permanente ou temporaire. La végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant une partie de l'année ».

Ces milieux présentent des intérêts multiples. L'IFEN (Institut Français de l'Environnement) dans son rapport estime par exemple que plus de 50% des espèces d'oiseaux dépendent des zones humides et 30% des espèces végétales remarquables et menacées en France y sont inféodées. Les zones humides assument également des fonctions hydrologiques (régulation du débit des cours d'eau : soutien des étiages et zones d'expansion des crues) et des fonctions épuratrices bénéfiques pour la qualité des eaux (rétention des matières en suspension, assimilation, absorption et précipitation de nombreux polluants). Enfin de nombreuses activités sont intimement liées aux zones humides (élevages, pâturages, fauche, conchyliculture, pêche, chasse...)

Malgré leurs valeurs reconnues, deux tiers de la superficie originelle des zones humides françaises

ont été détruits (IFEN) par le fait de diverses dégradations anthropiques (relatif à l'activité humaine : drainage, remblaiement, extraction de tourbe et de granulats, pollution...).

Conscient de la haute valeur des zones humides, le SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) de la Mayenne, impose l'inventaire des zones humides fonctionnelles au sein des communes en vue de leur intégration dans les documents d'urbanisme, sous la forme d'un zonage spécifique opposable juridiquement au tiers.

L'exploitation agricole est autorisée sur ces zones mais y sont interdits tout remblai, drainage ou création de plan d'eau...

Ces terres jouent un rôle important pour prévenir les inondations et approvisionner les sources.

La commune de Saint-Denis-de-Gastines compte 220 hectares de zones humides (soit 4,3% de la superficie communale). Les zones humides de bordure de cours d'eau, les zones humides boisées, les mares, et les étangs sont les milieux les plus représentés au sein de notre commune.



● Études et analyses

Les taux des impôts communaux n'augmentent pas en 2013.

Le budget 2013 a été adopté par tous les conseillers municipaux.

Conscients des évolutions des prix (gaz, électricité, panier de la ménagère...), les élus ont décidé de ne pas augmenter les taux des impôts locaux.

Taxe d'habitation	19.37
Taxe foncière (bâti)	30.40
Taxe foncière (non bâti)	50.53

Des efforts demandés à tous !

Il nous a fallu diminuer les travaux d'investissement et les dépenses de fonctionnement. Des efforts supplémentaires ont donc été demandés aux employés communaux ainsi qu'aux prestataires. Mais des charges incompressibles restent présentes sur les budgets.

Les efforts de gestion aideront à financer les prochains investissements.

● Le lotissement des Prés II

Les habitants apprécient depuis ce début d'année les aménagements de qualité qui leur offrent un cadre de vie agréable.

Ces travaux de viabilité 2^{ème} phase (voirie, éclairage, plantations,...) s'élèvent à **180.640, 13 € HT**.

Des parcelles restent libres à la vente, au prix de 23.92 € TTC le m².

- Lot 2 de 623 m²
- Lot 10 de 546 m²
- Lot 12 de 513 m²
- Lot 15 de 566 m²
- Lot 16 de 572 m²
- Lot 19 de 509 m²
- Lot 20 de 562 m²

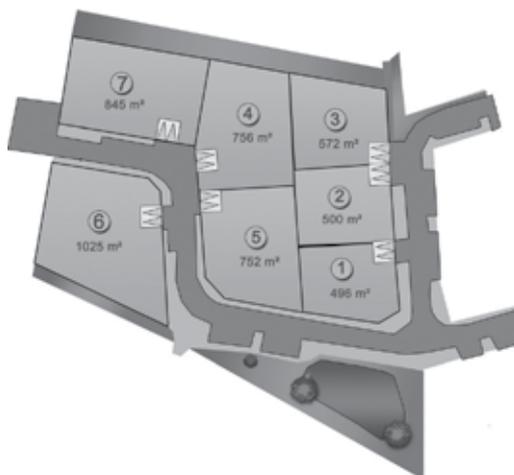


● Le lotissement des Prés III

Situé près du lotissement des Prés II, les travaux de viabilité 1^{ère} phase sont achevés. Ils s'établissent au prix de **107.051, 36 € HT**.

Sept lots restent libres à la vente, au prix de 32 € TTC le m².

- Lot 1 de 493 m²
- Lot 2 de 500 m²
- Lot 3 de 572 m²
- Lot 4 de 756 m²
- Lot 5 de 752 m²
- Lot 6 de 1025 m²
- Lot 7 de 847 m²



Lotissement des Prés II	Lotissement des Prés III
<p>23,92 € TTC le m²</p>	<p>32 € TTC le m²</p>

The complex block contains two side-by-side panels. The left panel shows the site plan for Lotissement des Prés II, with a price tag of 23,92 € TTC le m². The right panel shows the site plan for Lotissement des Prés III, with a price tag of 32 € TTC le m². Both panels include a small inset map at the bottom showing the location of the developments relative to the town center, with labels for 'Mairie', 'Eglise', and 'Place des Tillands'.

● La voirie

Peu de travaux cette année :

- Remise en forme des trottoirs et des bordures au carrefour de la RD 107.
- Revêtement bicouche du chemin d'accès à la station d'épuration.
- Revêtement bicouche d'un tronçon du chemin rural de la « Saulnerie-Graffardière »,

Pour un montant HT de **19.658,75 €**.

● Les bâtiments

Le restaurant scolaire

Les travaux de peinture au restaurant scolaire se sont achevés cette année avec la salle de restauration. A la rentrée de septembre, les enfants ont découvert les tons gris et rouge avec des stores assortis à ces couleurs.



Vestiaires Jean du Couëdic

Deux fenêtres ont été changées, des menuiseries aluminium remplacent désormais le bois.

Salle des sports Jean du Couëdic

Dans la première salle des sports, les trappes de désenfumage ont été remplacées.

Château du bourg - espace René Ballayer

La chaudière fioul a été remplacée ainsi que la porte d'entrée.



Une somme de **34.912,70 € TTC** a été versée près de différents artisans locaux pour l'ensemble de ces travaux dans les bâtiments.

● Le matériel

Avec une somme de **6.915,65 € TTC**, un broyeur adaptable sur la tondeuse et un portail à la mairie ont été achetés.

● RÉFORME SCOLAIRE



Dans sa séance du 27 mars 2013, le Conseil Municipal a décidé de mettre en place les rythmes scolaires à la rentrée scolaire 2014-2015.

De nombreuses questions sont actuellement à l'étude pour **TROUVER LE BON RYTHME**.

Comment offrir des activités périscolaires de qualité, complémentaires aux apprentissages scolaires, et avec quels financements ?

Animateurs périscolaires, ATSEM, coordinateurs : comment accompagner les changements induits par la réforme ?

L'action éducative des collectivités sort-elle grandie de la réforme ?

Les concertations visant à définir le projet éducatif de territoire vont-elles renforcer le partenariat local ?



● NOTRE STATION D'ÉPURATION



Les travaux de mise à niveau détaillés dans l'édition n°49 sont achevés et réceptionnés depuis fin octobre. En voici le bilan financier :

DÉPENSES	MONTANT HT	RECETTES	MONTANT HT
TRAVAUX	406 911,00	Subvention Conseil Général	130 500,00
Maîtrise d'œuvre	21 900,00	Subvention Agence de l'eau Loire Bretagne	159 915,00
Mission technique	2 660,00		
Mission SPS	1 462,50		
Bornage station	920,00	Emprunt	120 000,00
Extension basse tension	8 524,25	Autofinancement	35 434,75
Etude géotechnique	3 472,00		
TOTAL	445 849,75	TOTAL	445 849,75



● PERMIS DE CONSTRUIRE



DÉCLARATIONS DE TRAVAUX – PERMIS DE DÉMOLIR

CREDIT AGRICOLE, pour ravalement de la façade et modification des enseignes 26, rue de Normandie, accordé le 18 novembre 2012

LANGLOIS Denise, pour changement de vitrines, 1, rue de Bretagne, accordé le 23 novembre 2012

GÉRAULT Patrick, pour la construction de bâtiments d'élevage mobiles, L'Angellerie, accordé le 20 décembre 2012

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'ERNEE, pour la construction d'un bâtiment de stockage, Rue de l'Industrie, accordé le 8 janvier 2013

EARL DE LA CHESNAIE, pour l'agrandissement de la stabulation vaches laitières et la création d'une fumière, La Chesnaie, accordé le 18 février 2013

NEAX ENVIRONNEMENT, pour la pose d'une éolienne de toiture et de six panneaux photovoltaïques, 12, rue Pasteur, accordé le 18 février 2013

MARTIN Georges, pour la création d'une marquise, 3, rue des Fauvettes, accordé le 01 mars 2013

ERDF, pour la mise en place d'un pylône ERDF et local technique, Stade Jean du Couedic, accordé le 20 mars 2013

MONCEAU Raphaël et GARRY Marie, pour l'ouverture de fenêtres, la réhabilitation d'un bâtiment agricole en garage et la surélévation d'une toiture du bâtiment agricole, Le Chêne, accordé le 13 mai 2013

EARL DE LA TUBERIE, pour la construction d'une stabulation avec bloc de traite et fosse, La Tuberie, accordé le 23 mai 2013

FRÉARD Hubert, pour l'agrandissement d'un bâtiment et la couverture photovoltaïque, Les Noës, accordé le 10 juin 2013

GOSSOW Christophe, pour la réalisation d'un garage terrasse, 2,

rue des Lilas, accordé le 24 mai 2013

TRIQUET Guy, pour la création d'un local bureau, Les Hélonnières, accordé le 13 juin 2013

MARTIN Daniel, pour le remplacement d'une lucarne par un velux, 23, rue de Normandie, accordé le 18 juin 2013

BOITTIN Florian, pour la construction d'un bâtiment agricole à usage de stockage, Cougé, accordé le 12 juillet 2013

COQUIN Paulette, pour la création d'ouvertures, 3, rue Pasteur, accordé le 20 juillet 2013

GUÉRIN Joël, pour la construction d'un abri de jardin, 10 rue du Maine, accordé le 07 août 2013

PERRIER Louis, pour la construction d'un préau, 3, rue des Roses, accordé le 12 août 2013

GAEC DE LA BOURGEONNIERE, pour la construction d'une stabulation avec bloc de traite et fumière non couverte, La Bourgeonnière, accordé le 19 août 2013

EARL DES CHALONGES, pour l'extension d'une fumière stockage et la construction d'un local technique et d'une laiterie, La Rouairie, accordé le 19 août 2013

LAMBERT Romain, pour l'installation de panneaux photovoltaïques, 12 rue Pasteur, accordé le 24 septembre 2013

MÉRIENNE Anthony et BOUTELOUP Sandrine, pour l'extension d'une maison d'habitation, La Cosnuère, accordé le 01 octobre 2013

BRILHAULT Joseph, pour la pose de trois velux, La Chaussée, accordé le 13 octobre 2013

• Naissances

2012

VIOL Nolan, L'Angoyère, 21 novembre

2013

BÉCHÉ Zélie, 8, rue Pasteur, 26 janvier
HATTE Laurine, La Porte, 27 janvier
DUFFAULT Marie, 13, rue de l'Aubépine, 6 février
LANDAIS Maé, La Croix Breteau, 26 mars
BOITTIN Gabin, 8, rue du Grand Miaule, 12 avril
FRERE Jeanne, Les Brosses, 1 mai
PELÉ Guillian, 25, rue de Normandie, 15 mai
RIGOUIN Sullyvan, La Davière, 4 juillet
GUILLAUME Tessa, 2, impasse du Ruisseau, 17 juillet
QUINTON Mandy, Gastines, 31 juillet
GRASMENIL Maëlys, 16, rue des Roses, 6 septembre
MARGERIE Noé, 10, avenue de l'Hermitage, 9 septembre
TABARD Loreleï, 4 rue de Bretagne, 31 octobre

• Mariages



23 février

FALK Alain et PIESSET Josiane
Le Nezément

20 juillet

FERNAGU Thomas et RENAULT Laetitia
Les Remmeries

21 septembre

PIERRE Vincent et FOUGERAY Marie-Laure
Tête Louvine

09 novembre

LE ROSSIGNOL Pierre et DELESTRE Catherine
La Rabine

• Décès

(23 décès dont 10 à la Maison de retraite en caractère gras)

2012

23 décembre **M. ROUSSEAU Louis**, Les Sablons
 27 décembre **Mme CHAUVIERE Blanche** née BANSARD

2013

26 janvier **Mme CHÉREL Denyse** née BOUILLON
 4 février **M. MILLET Jean**
 10 février **M. QUINTON Henri**, 7, rue de Provence
 27 février **Mme FOUQUÉ Bernadette** née FOUCHER,
1 rue des Prés
 19 mars **Mme ROUSSEAU Fernande** née GOUGEON,
8, place de l'Eglise
 22 mars **Mme GAUTRIN Marie** née GENDRON
 25 mars **Mme LEMAÎTRE Madeleine** née CORDIER,
Les Châtaigniers
 7 avril **M. BURNAN Richard**, Le Domaine
 7 avril **M. RALU Rémy**

1 juin **Mme BLOTTIÈRE Denise** née ROUSSEAU
 22 juin **Mme VIELPEAU Marie** née PERRIER
 2 juillet **M. FOURNIER Louis**
 20 juillet **Mme BOITTIN Marie-Josèphe** née GESLIN
 26 juillet **Mme GILLETTE Alexandrine** née LEFÉVRE,
24, rue des Roses
 30 juillet **Marie DUFFAULT**, 13, rue de l'Aubépine
 4 août **Mme LAURENT Marie-Thérèse** née MORIN,
4, rue des Roses
 29 août **M. GALOPIN Gérard**, 5, rue de l'Aubépine
 7 septembre **Mme COQUIN** née ROYER Yvonne,
La Petite Bruyère
 17 septembre **M. POIRIER Louis**
 3 novembre **Mme LE BARRON Jacqueline** née ARNOULT,
2, impasse des Mésanges
 16 novembre **M. CROISSANT Georges**, Les Picannes

Les 23 et 30 mars 2014 : attention aux nouvelles règles applicables dans les communes de 1000 habitants et plus.

La loi du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires et modifiant le calendrier électoral a modifié en profondeur les modalités d'élection des élus communaux et intercommunaux.



Parmi les principaux bouleversements, deux d'entre eux concernent les communes de 1 000 habitants et plus :

- **le scrutin de liste à la représentation proportionnelle, jusqu'ici réservé aux communes de 3 500 habitants et plus, s'appliquera désormais à toutes les communes de 1 000 habitants et plus.**
- **l'élection des conseillers communautaires (communautés de communes et communautés d'agglomération) se fera en même temps que l'élection des conseillers municipaux.**

Deux listes seront en effet présentes sur un même bulletin de vote : une liste pour constituer le conseil municipal, l'autre pour représenter la commune au sein de la communauté de communes ou de la communauté d'agglomération.

Les listes sont indissociables : il n'est donc pas possible de voter pour la liste des conseillers municipaux tout en rayant la liste des conseillers communautaires.

Le respect de la parité et la disparition du panachage

Les bulletins de vote de chacune des listes devront comporter autant d'hommes que de femmes, à une personne près, et autant de noms que de sièges à pourvoir (listes complètes).

* *Précisions terminologiques*

- *suffrages exprimés = nombre de votants diminué des bulletins blancs et nuls.*
- *majorité absolue = plus de la moitié.*

Le vote se fait sur une liste bloquée : tout ajout, suppression ou inscription sur le bulletin le rendra définitivement nul.

Un scrutin de liste à deux tours

-Au **premier tour**, la liste qui obtient la majorité absolue des suffrages exprimés* se voit attribuer la moitié des sièges. Les autres sièges sont ensuite répartis entre toutes les listes (y compris la liste majoritaire) en fonction des suffrages obtenus par chacune des listes. Pour participer à cette répartition des sièges restants, les listes doivent avoir obtenu au moins 5% des suffrages exprimés.

Si aucune liste n'a obtenu la majorité absolue des suffrages au 1^{er} tour, un 2nd tour est organisé.
NB : Seules les listes ayant obtenu au moins 10 % des suffrages exprimés au 1^{er} tour peuvent participer au 2nd tour.

- **Au second tour**, c'est la liste qui obtient le plus grand nombre de voix (majorité relative) qui se voit attribuer la moitié des sièges. Les autres sièges sont ensuite répartis en fonction des suffrages obtenus entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés (règle identique à celle applicable au 1^{er} tour).

Obligation de présenter une pièce d'identité dans toutes les communes.

Désormais, tous les électeurs, et non plus seulement les électeurs des communes de 3500 habitants et plus, devront présenter au moment du vote, en même temps que leur carte électorale ou l'attestation d'inscription en tenant lieu, un titre d'identité (art. R60 du code électoral).



**LA DÉCHETTERIE EST OUVERTE TOUS LES LUNDIS DE 16 H 30 A 17 H 30
OUVERTE LES SAMEDIS DE 11 H À 12 H D'AVRIL A SEPTEMBRE**

JANVIER

4^{ème} week-end

Vendredi	24 Janvier	de 15 H 00 à 16 H 30
Samedi	25 Janvier	de 15 H 00 à 17 H 00

FÉVRIER

4^{ème} week-end

Vendredi	21 Février	de 15 H 00 à 16 H 30
Samedi	22 Février	de 15 H 00 à 17 H 00

MARS

4^{ème} week-end

Vendredi	21 Mars	de 15 H 00 à 16 H 30
Samedi	22 Mars	de 15 H 00 à 17 H 00

AVRIL

Tous les samedis de 11 H à 12 H

4^{ème} week-end

Vendredi	25 Avril	de 15 H 00 à 16 H 30
Samedi	26 Avril	de 11 H 00 à 12 H 00 et 15 H 00 à 17 H 00

Fermé le Lundi 21 Avril

MAI

Tous les samedis de 11 H à 12 H

4^{ème} week-end

Vendredi	23 Mai	de 15 H 00 à 16 H 30
Samedi	24 Mai	de 11 H 00 à 12 H 00 et 15 H 00 à 17 H 00

JUIN

Tous les samedis de 11 H à 12 H

4^{ème} week-end

Vendredi	27 Juin	de 15 H 00 à 16 H 30
Samedi	28 Juin	de 11 H 00 à 12 H 00 et 15 H 00 à 17 H 00

Fermé le lundi 9 juin

JUILLET

Tous les samedis de 11 H à 12 H

4^{ème} week-end

Vendredi	25 Juillet	de 15 H 00 à 16 H 30
Samedi	26 Juillet	de 11 H 00 à 12 H 00 et 15 H 00 à 17 H 00

Fermé le samedi 5 juillet et le lundi 14 juillet

AOÛT

Tous les samedis de 11 H à 12 H

4^{ème} week-end

Vendredi	22 Août	de 15 H 00 à 16 H 30
Samedi	23 Août	de 11 H 00 à 12 H 00 et 15 H 00 à 17 H 00

SEPTEMBRE

Tous les samedis de 11 H à 12 H

4^{ème} week-end

Vendredi	26 Septembre	de 15 H 00 à 16 H 30
Samedi	27 Septembre	de 11 H 00 à 12 H 00 et 15 H 00 à 17 H 00

OCTOBRE

4^{ème} week-end

Vendredi	24 Octobre	de 15 H 00 à 16 H 30
Samedi	25 Octobre	de 15 H 00 à 17 H 00

NOVEMBRE

4^{ème} week-end

Vendredi	21 Novembre	de 15 H 00 à 16 H 30
Samedi	22 Novembre	de 15 H 00 à 17 H 00

Fermé le lundi 10 novembre

DÉCEMBRE

3^{ème} week-end

Vendredi	19 Décembre	de 15 H 00 à 16 H 30
Samedi	20 Décembre	de 15 H 00 à 17 H 00



LOCATION SALLE GEORGES CHRÉTIEN

Personnes physiques et morales de Saint-Denis-de-Gastines

Bal	102,51
Mariage, Baptême, Communion, Repas de famille :	
Location de base - jusqu'à 50 personnes	163,90
Prix par personne au-dessus de 50	1,15
Banquet, Repas de société, Soirée Familiale, Buffet	163,90
Concours de cartes, loto, tombola :	
Petite salle seulement	72,24
Toute la salle	102,51
Vin d'honneur	
Sans départ de mariage	62,31
Avec départ de mariage	92,52
Réunion, Assemblée Générale (Sociétés)	57,26
Réunion, Assemblée Générale (Privés)	92,52
Spectacles de variétés (par jour) (pièces de théâtre, boum)	112,63
Repas de famille le lendemain d'un mariage ou d'une communion	92,52
Soirée dansante des Aînés par soirée	34,72
Sono : chèque caution	310,70
Sono : location	41,25

Personnes physiques et morales extérieures

Mariage, Baptême, Communion, Repas de famille :	
Location de base - jusqu'à 50 personnes	284,32
Prix par personne au-dessus de 50	1,15
Banquet, Repas de société, Soirée familiale, buffet :	
Location de base - jusqu'à 100 personnes	420,32
Prix par personne au-dessus de 100	1,15
Vin d'honneur	
Sans départ de mariage	115,41
Avec départ de mariage	167,94
Réunion, Assemblée Générale	136,95
Spectacle de variétés (pièces de théâtre) par jour	167,94
Repas de famille le lendemain d'un mariage	167,94

Les consommations d'électricité seront facturées aux utilisateurs. Un relevé sera fait avant et un autre après la manifestation. Facturation suivant tarifs EDF en référence aux factures reçues pour les mêmes périodes.

INDEMNITÉS SALLE GEORGES CHRÉTIEN

Pour vaisselle cassée ou manquante :	
Plat inox	15,83
Plateau	24,80
Verre, tasse, assiette, couvert, autres	2,21
Chèque caution pour nettoyage des salles, appareils de cuisine et rangement matériel,	300,00
ou	
Pour inoccupation de la salle le jour fixé au calendrier (non annulé 2 mois avant le jour)	300,00

LOCATION MATÉRIEL ET MOBILIER

Ancienne vaisselle par 50 couverts (Forfait)	16,08
Indemnité vaisselle cassée ou manquante	1,08
Tables (aux dyonisiens)	3,44
Chaises (aux dyonisiens) - la dizaine	7,32
Matériel :	
La barrière	1,43
La photocopie noir et blanc A4 et A3	
- aux particuliers	0,30
- aux associations	0,10
La photocopie couleur A4 et A3 :	
- aux particuliers	1,50
- aux associations	1,00

BÂTIMENTS COMMUNAUX

CHAUFFAGE ET LOCATION

Frais de chauffage - recouvrement près de l'occupant	50 %
Logement de fonction rue de la Gare	de l'école maternelle
Location salle des sports (prix de l'heure)	12,00

LOCATION DE TERRAIN (Droits de place)

Droits de place :	
Marchand ambulant :	
- de 0 à 20 m ²	9,10
- plus de 20 m ²	18,31
- forfait annuel	45,73

INDEMNITÉS

Bibliothèque (par personne pour toutes les permanences)	401,47
Gardiennage de l'église (annuelle)	420,17
Chaussures, vêtement de travail (le personnel communal)	85,72

VOIRIE

Vente de vieux chemins ruraux :	
En limite de propriété	0,40
Rassemblement de 2 pièces	0,45
Elargissement et redressement de voies communales :	
Indemnité globale de terrain	0,56
Indemnité de clôture (ml)	0,72

LOCATIONS DE RÉSERVES FONCIÈRES

Terrain location - La Gare	19,80
----------------------------	-------

SERVICE FUNÉRAIRE

Concession :	
30 ans	129,00
50 ans	177,72
Concession colombarium 15 ans	288,40
Taxe Funéraire :	
Location caveau provisoire par jour	1,13
Assistance à la mise en bière quand il y a transport hors de la localité de décès ou de dépôt	23,05
Assistance à l'exhumation d'un corps, à sa translation et à sa réinhumation	23,05

SERVICE DES EAUX

Abonnement - Redevance fixe (par semestre)	28,86
De 0 à 200 m ³	1,43
De 201 à 500 m ³	0,96
De 501 à 1 000 m ³	0,72
Au-delà de 1 000 m ³	0,54
Fonds départemental pour l'eau	
De 0 à 6 000 m ³	0,2866
De 6 001 à 24 000 m ³	0,2292
De 24 001 à 48 000 m ³	0,1719
De 48 001 à 100 000 m ³	0,1145
Au-delà de 1 00 000 m ³	0,0572

EAU - TRAVAUX SUR RÉSEAU

Branchement principal	
- forfait de 5 mètres	454,65
- mètre linéaire supplémentaire	10,25
Déplacement de compteur :	
- forfait de 5 mètres	107,70
- mètre linéaire supplémentaire	10,25
Compteur à remplacer	
- diamètre 15 ou 20	87,08
Réinstallation d'un compteur suite à résiliation d'abonnement	107,70
Remplacement couvercle de citerneau	18,40

SERVICE ASSAINISSEMENT

Taux pollution domestique (prix fixé par l'agence de l'eau)	0,31
Taux réseau de collecte (prix fixé par l'agence de l'eau)	0,19
Abonnement semestriel	26,52
Taxe assainissement	0,69

TRAVAUX SUR RESEAU

Extension ou raccordement	
- moins de 50 mètres	178,40
- plus de 50 mètres	Tous les travaux à la charge du demandeur

Suite aux travaux obligatoires de mise en conformité à la station d'épuration, les élus ont instauré un abonnement pour les abonnés au réseau d'assainissement collectif à compter du 01/01/2012.

AFFAIRES SCOLAIRES ET SOCIALES

Fournitures scolaires (par élève)	38,43
Classe Découverte (par élève)	16,90
Cadeau de Noël (par enfant)	14,35

	Tarif* 1	Tarif* 2
Périscolaire par enfant (forfait semaine)	5,15	5,35
Centre de loisirs mercredis et petites vacances enfants de la commune ou scolarisés à ST DENIS		
Un enfant	3,60	3,65
Deux enfants	6,70	6,77
Trois enfants	9,14	9,23
Par enfant en plus	2,47	2,52
enfants hors commune et non scolarisés à ST DENIS		
Un enfant	4,47	4,51
Deux enfants	7,96	8,03
Trois enfants	10,12	10,23
Par enfant en plus	2,47	2,52

Centre de loisirs vacances d'été		
par enfant de la commune ou scolarisé à ST DENIS		
Semaine de 4 ou 5 jours	53,72	54,25
Semaine incomplète par jour	17,24	17,40
Semaine de camp (seule) repas compris	132,01	133,32
Semaine de camp si 5 jours de présence en plus	109,37	110,45
Semaine de camp de 3 jours	92,20	93,09
Semaine de camp de 3 j/+ 2 j. la même semaine	109,37	110,45
par enfant hors commune et non scolarisé à ST DENIS		
Semaine de 4 ou 5 jours	55,72	56,28
Semaine incomplète par jour	19,18	19,36
Semaine de camp (seule)	163,76	165,39
Semaine de camp si 5 jours de présence en plus	134,00	135,32
Semaine de camp 3 jours	112,41	113,51
Semaine de camp de 3 j. + 2 j. la même semaine	134,00	135,32

Service jeunesse		
Cotisation annuelle	10,70	11,82
- Cotisation ponctuelle par activité		

**Tarif 1 : Revenus non soumis au barème de l'impôt - ligne 14 (justificatif feuille d'impôt à fournir au secrétariat)
Tarif 2 : Revenus soumis au barème de l'impôt - ligne 14*



L'ÉNERGIE EN MAYENNE

C'est le bon moment...

... pour rénover votre maison !

L'État, les collectivités locales et d'autres partenaires ont mis en place de nombreuses aides financières pour encourager les ménages à réaliser des travaux d'économies d'énergie dans leur maison.

... pour obtenir des aides financières !

Crédit d'impôt développement durable, TVA réduite, Éco-prêt à taux zéro, ANAH, Aide Régionale aux Économies d'Énergie pour les Particuliers (AREEP) à travers le programme « Habiter mieux », Certificats d'Économie d'Énergie (CEE)

... pour vous renseigner au plus vite !

Tél : 0 810 140 240

www.info-energie-paysdelaloire.fr



ecomotives53.fr



OPÉRATION HABITER MIEUX : MOINS DE CONSOMMATION CHEZ VOUS : C'EST MAINTENANT OU JAMAIS !

L'accès aux aides « Habiter Mieux » vient d'être facilité. C'est le moment où jamais pour les propriétaires occupants d'effectuer des travaux d'isolation, de chauffage...

En fonction de vos revenus, les aides de l'Etat couplées avec une participation de la Communauté de Communes, peuvent atteindre plus de 50% sur un montant de travaux plafonné à 20 000 €. Ce dispositif est en vigueur dès maintenant pour une période prévue pendant 2 ans. Mais, sans doute vaut-il mieux saisir cette opportunité au plus vite, car seulement 40 dossiers pourront être aidés.

Les critères :

- Conditions de revenus (voir ci-dessous).
- Les logements pris en compte doivent avoir été achevés avant le 1^{er} juin 1998.
- Une aide complémentaire de l'Etat de 3 000 €.
- Ne pas avoir bénéficié, dans les 5 dernières années, d'un prêt à taux 0 % pour l'acquisition de votre logement.
- Réaliser des travaux entraînant un gain énergétique de 25 % (ex. remplacement d'une ancienne chaudière par une chaudière à condensation, isolation des combles, des murs, etc...).
- Faire réaliser ces travaux (fourniture et pose) par un artisan.
- Ne pas avoir commencé les travaux avant votre demande de subvention.

Subvention de niveau 1 / Critères de ressources :

Nombre de personnes	Ressources (€)
1	14 173
2	20 728
3	24 930
4	29 123
5	33 335
Personne en plus	+ 4 200

Subvention de niveau 2 / Critères de ressources :

Nombre de personnes	Ressources (€)
1	18 170
2	26 573
3	31 957
4	37 336
5	42 736
Personne en plus	+ 5 832

2 exemples concrets :

⇨ Exemple n°1 pour un projet de travaux d'amélioration de l'habitat sur la base d'un ménage aux ressources très modestes (subvention de niveau 1) :

- montant de travaux de 20 000 € (éligible)
 - 10 000 € d'aide ANAH (50 %)
 - 3 000 € de subvention « habiter mieux »
 - 500 € Communauté de communes de l'Ernée
 - 500 € de complément « habiter mieux ».

Ce qui porte à un total d'aides de 14 000 €.

⇨ Exemple n°2 pour un projet de travaux d'amélioration de l'habitat sur la base d'un ménage aux ressources modestes (subvention de niveau 2) :

- montant de travaux de 20 000 € (éligible)
 - 7 000 € d'aide ANAH (35 %)
 - 3 000 € de subvention « habiter mieux »
 - 500 € Communauté de communes de l'Ernée
 - 500 € de complément « habiter mieux ».

Ce qui porte à un total d'aides de 11 000 €.



Si vous êtes intéressés, une documentation est à votre disposition à la mairie ou auprès de la Communauté de Communes de l'Ernée. Vous pouvez également contacter directement l'association Habitat et Développement de la Mayenne (HD53), 21 rue de l'Ancien Evêché à LAVAL.

Tél. : 02 43 91 19 91 - Mail : contact@hd53.fr

LA NUIT, LE WEEK-END, LES JOURS FÉRIÉS ET LES PONTS*

Besoin d'un médecin ? téléphonez !



urgence non vitale

En Mayenne

☎ 02 43 64 33 00

urgence vitale

☎ 15

☎ 12

πλῆθυνση λήξης

☎ 05 43 64 33 00

πλῆθυνση

πλῆθυνση που λήξης

* le soir à partir de 20h, la nuit, le week-end à partir du samedi midi, les jours fériés et les ponts

ÉTABLISSEZ VOTRE MEMO D'URGENCE



Numéros utiles

Numéro d'urgence : 112

Pompiers : 18

Carte de crédit perdue ou volée : 0 892 705 705

Police/Gendarmerie : 17

SAMU : 15

Opposition chéquier : 0 892 683 208

Ma Brigade de Gendarmerie :

Info escroqueries : 0 811 020 217

Mon Médecin :

Téléphone portable perdu ou volé :

Ma Mairie :

SFR : 10 23

Mes Voisins :

Orange : 0 800 100 740

Bouygues Télécom : 0 800 29 10 00

Free Mobile : 32 44 00 0 899 960 702

Pour optimiser les coûts de collecte des ordures ménagères résiduelles et éviter des dépôts sauvages au niveau des points de regroupement, la communauté de communes de l'ERNÉE, en accord avec les communes du territoire a décidé de mettre en place des conteneurs semi enterrés en remplacement des points de regroupement situés en campagne.

QUELS AVANTAGES ?

- Gain de place (les conteneurs peuvent contenir 5 m³ de déchets).
- Hygiène optimisée.
- Nuisances olfactives et sonores limitées.
- Sites sécurisés.
- Contenant plus esthétique.
- Ramassage facilité.
- Optimisation du coût de collecte.
- Dépôt possible tout au long de la semaine (vidage une fois par semaine).

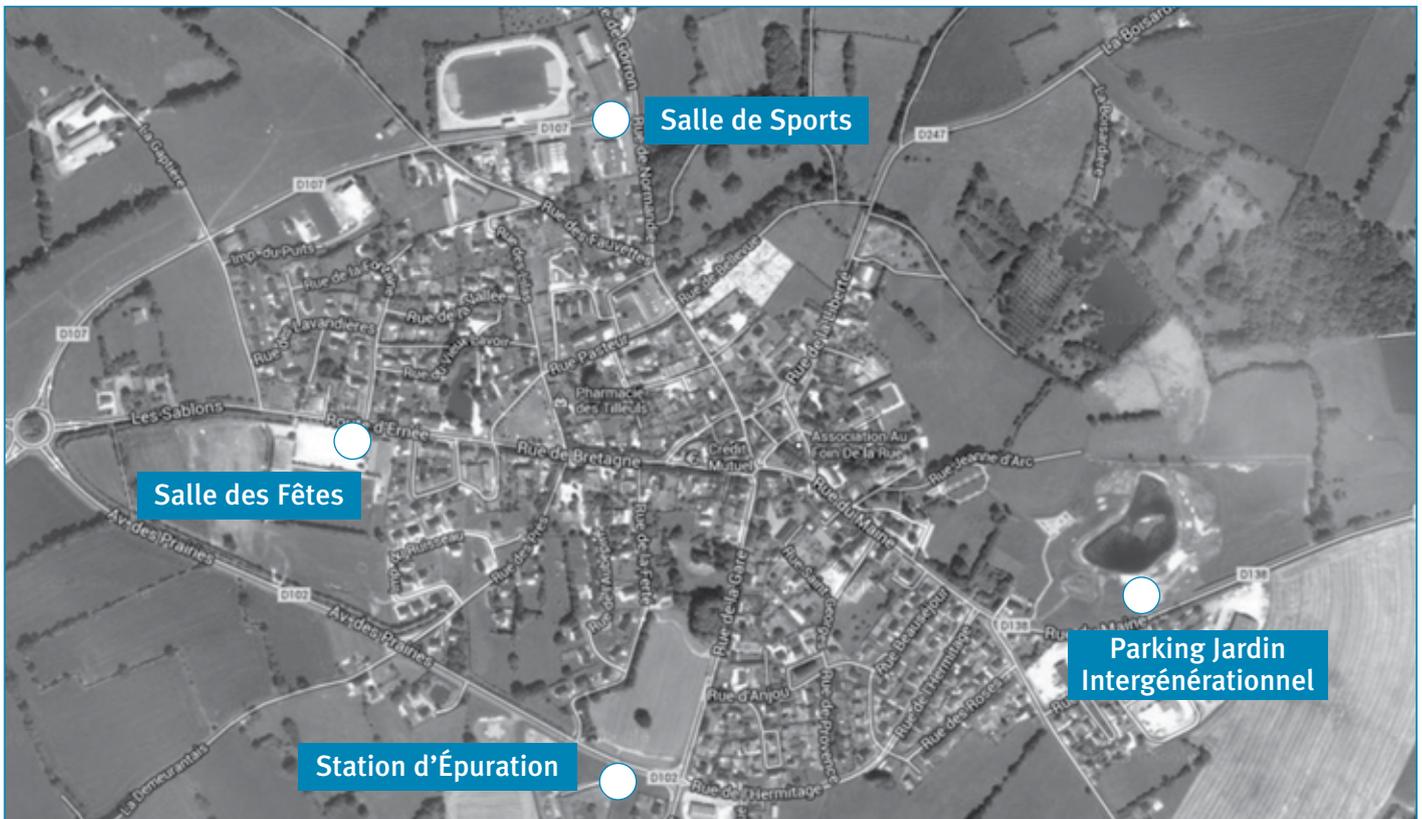


Remarques :

- Le « tambour » dans lequel vos déchets doivent être déposés peut contenir des sacs d'environ 50 L.
- Les bacs en campagne ne se seront plus collectés et seront donc supprimés après la collecte du jeudi 15 août, sauf les points situés VC « La Sensive » et VC « L'Écorcerie ».
- Il est à noter que tous les points de collecte présents sur le territoire de la communauté de communes de l'ERNÉE sont utilisables par les usagers du territoire que ce soit sur votre commune ou une autre.

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à contacter la communauté de communes de l'ERNÉE au 02 43 05 24 53 ou par mail à : lquentin-cclerne@wanadoo.fr, ou votre commune.

Emplacements définis



ATTENTION : les points de collecte ci-dessous sont conservés en complément dans un premier temps :

- VC « La Sensive »
- VC « L'Écorcerie »

CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

Le Conseil Municipal des enfants a pour mission d'initier les enfants à la vie politique réelle et de collecter les idées et initiatives émanant de l'ensemble des enfants pour améliorer la vie dans le cadre de leur municipalité. Il a pour mission complémentaire de les traduire en projets au bénéfice de tous. Ces idées et projets sont ensuite présentés au Maire afin qu'ils soient inscrits au programme de la commune.

Les représentants sont généralement élus pour une période de 2 ans correspondant à deux années scolaires. Il existe des conseils élus pour 1 an. Dans la plupart des cas, les conseils sont renouvelés en totalité.



L'équipe 2013-2014

AUBRY Chloé, BIZEUL Octave, CLERC Manon, DOITEAU Dorian, HATTE Chloé, LEGROS Bastien, PEAN Maxence, PERRIER Soizic, RENAULT Simon, ROBINE Edgard, répartis en 2 commissions.



Voici leurs projets :

Commission sécurité - culture

- Mettre des bancs sous les abris bus
- Mettre un passage piéton au niveau du cimetière
- Avoir une médiathèque
- Reconduire le spectacle de Noël
- Mettre un range vélo à l'entrée du centre de loisirs

Commission sports - loisirs

- Reconduire le cross
- Faire mardi-gras entre les deux écoles
- Reconduire la chasse aux œufs
- Mettre une balançoire à un espace vert
- Construire un skate park

Assistés par un conseiller municipal et le directeur du service jeunesse, ils vont désormais étudier, soumettre ces projets qui seront ou ne seront pas réalisés. Les paramètres faisabilité, temps, finances seront à prendre en compte.

Ces enfants sont des exemples pour leurs électeurs. Pendant un ou deux ans, ils vont apprendre leur rôle de futurs citoyens responsables. Ils vont agir pour leur collectivité. Nous leur adressons un grand merci pour leurs engagements.

L'ÉTÉ AU CENTRE DE LOISIRS LE CIRQUE EN FIL ROUGE

En juillet 2013, 84 enfants se sont épanouis dans les activités suivantes :

- Sortie patinoire
- Visite du zoo de la Flèche
- Sorties piscine à Gorron
- Sortie au parc d'attraction « L'Ange Michel »
- Sortie cinéma

De même, autour des veillées :

- Veillée contes pour les 3-5 ans
- Veillée boum et veillée jeux pour les plus grands

3 camps au programme

- Les petits malins : univers du poney
- Les bidouilleurs : escalade, accrobranche, swingolf, mountain bord...
- Les aventuriers : la mer avec catamaran, équitation, baignade, plage...

L'espace parents, lieu convivial, permet de vivre au quotidien les activités de vos enfants.

La traditionnelle soirée spectacle s'est déroulée dans la bonne humeur à la salle Georges Chrétien pour clôturer ce mois qui laissera plein de souvenirs.



L'ETE AU SERVICE JEUNESSE

L'effectif total du service jeunesse, depuis sa création se situe autour d'une centaine de jeunes venant certains mercredis et pendant les vacances.

Les temps forts de l'année 2013 :

- Tournois sportifs
- Espace internet, tournoi de console
- Baby-foot, billard
- Activités manuelles
- Sorties patinoire paint-ball, space laser, karting, bowling, cinéma
- Atelier argent de poche
- Atelier déco pour le festival
- Séjour au ski à la Toussuire
- Championnat départemental « Caisnes à savon » à Laval
- Camps à la mer.



Nos projets :

- Organisation d'un séjour ski,
- Mise en place des actions d'autofinancement (lavage de voitures) pour partir au séjour ski en février 2015
- Reconstitution de l'atelier déco pour le Festival « Au Foin de la Rue »
- Augmentation des échanges intercommunaux et programmation d'actions pour valoriser encore plus la commune
- Participation au Championnat départemental de caisses à savon
- Reconstitution des camps à la mer pour les 12-14 ans et 15-17 ans
- Remise en place des opérations « Argent de poche » pour les 16-18 ans
- Et bien d'autres actions émanant des idées de chacun...

Vous avez entre 15 et 18 ans, vous êtes motivés, venez nous rejoindre en 2014 :

Les mardi, jeudi, vendredi
9 h 30 - 12 h 15 et 13 h 45 - 18 h 30
Le mercredi 9 h 00 - 12 h 00 et 13 h 00 - 18 h 00
Le samedi 10 h 00 - 14 h 00.

● LES ASSISTANTES MATERNELLES



Vous recherchez une assistante maternelle pour accueillir votre enfant ?

Connectez-vous sur le site du Conseil Général www.assistantsmaternels53.fr.

Un service utile et facilement accessible pour vous guider dans vos recherches.

Pour les parents qui ne disposent pas d'une connexion à internet, voici la liste des assistantes maternelles sur Saint-Denis-de-Gastines :

Mme **BEDOUET Annie** - 3, rue des Lavandières

Mme **CHRETIEN Maud** - 16, rue de Bretagne

Mme **LHUISSIER Michelle** - La Blanche Noe

Mme **MARTIN Léone** - 9 rue de la Fontaine

Mme **MOULE Nadia** - 28, rue des Roses

Mme **PAILLARD Christine** - La Grulière

Mme **PERRIER Rachel** - La Rostière

Mme **ROBLIN Sylvie** - 8, Impasse des Violettes

Mme **VALENTIN Anita** - 24, rue de Bretagne

● SUBVENTIONS 2013



A.P.E.L.....	300,00 €	Société de Chasse	300,00 €
O.G.E.C.	84 240,00 €	Gaule Gastinaise	300,00 €
Amicale Gastinaise	1 862,50 €	École de Pêche	420,00 €
Réseau Rural d'Education	1 016,00 €	Etude de la Colmont 5 ^{ème} année (versée à la l'École de Pêche)	1 000,00 €
Jeune Garde basket	1 875,00 €	C.C.A.S.	300,00 €
+ Subvention participation animateur	1 013,25 €	Amicale des Anciens Combattants AFN et Autres Conflits	300,00 €
Jeune Garde football	1 845,00 €	Comité des Commerçants et Artisans	300,00 €
Jeune Garde tennis	900,00 €	Groupement de défense des cultures et de lutte contre les nuisibles	300,00 €
Jeune Garde tennis de table	255,00 €	+ Cotisation communale fédération	378,46 €
+ Subvention exceptionnelle prêts de matériels .	420,00 €	Familles Rurales	300,00 €
Judo	2 160,00 €	A.D.M.R. St Denis de Gastines	4 910,00 €
+ subvention participation animateur	1 140,00 €	Comice Agricole du Pays d'Ernée	500,00 €
+ subvention exceptionnelle achat de tapis	1 000,00 €	Prévention routière	300,00 €
Vélo Club Gastinais	300,00 €	S.P.A. Laval	50,00 €
Au Foin de la Rue	10 800,00 €		
Club des Aînés	100,00 €		
Comité des Fêtes	3 000,00 €		
Association pour l'Organisation du Temps Libre à la Maison de Retraite	150,00 €		

Commémoration du centenaire du début du conflit de la 1^{ère} guerre mondiale

La mobilisation Nationale

Le **mardi 4 août 1914**, les villages de France sont mobilisés, la Belgique et la France subissent l'invasion des armées germaniques. Dans un message aux assemblées, le Président de la République **Raymond POINTCARRÉ** annonce que : « *dans la guerre qui s'engage, la France [...] sera héroïquement défendue par tous ses fils, dont rien ne brisera devant l'ennemi l'union sacrée* ».

« *Globalement, l'Union sacrée c'est la décision spontanée d'oublier toutes les divisions et toutes les querelles au bénéfice d'une cause qui, très soudainement, apparaît comme la plus haute de toutes : la défense de la patrie que l'on estime injustement attaquée par un agresseur, qui de plus passe pour l' "ennemi héréditaire". Ce n'est pas la disparition des divergences, mais un accord pour les passer sous silence. [...] C'est un enthousiasme fragile, lié à la croyance en une guerre courte. Sur le plan pratique, l'union faisant la force, il faut taire la divergence des buts particuliers et mettre seulement en valeur un but suprême : la défense de la patrie* ».



Deux jours avant l'engagement de la France dans ce conflit, le **dimanche 2 août**, l'ordre de mobilisation est publié sur les frontons des mairies, relayé par les gardes champêtres.

Déclenchement et chronologie des déclarations de Guerre

Le **28 Juin 1914**, l'héritier du trône d'Autriche Hongrie, **François-Ferdinand** est assassiné à **Sarajevo**. Ce territoire serbe rattaché à l'Empire austro-hongrois depuis 1878 est source de revendications des nationalistes serbes et du gouvernement Serbe.

François-Joseph, Empereur d'Autriche et roi de Hongrie, y voit l'occasion de se débarrasser de cet encombrant voisin qui soutient activement les revendications des minorités dans l'empire contre le gouvernement central. Le **28 Juillet 1914**, l'Autriche-Hongrie avec le soutien de l'Allemagne déclare la guerre à la Serbie.

Ce conflit balkanique va prendre des proportions européennes car le 30 Juillet la Russie déclare la guerre à l'Autriche. Le 1^{er} Août, l'Allemagne déclare la guerre à la Russie. Le 3 Août, l'Allemagne déclare la

la guerre à la France, l'Angleterre soutient la France en déclarant la guerre à l'Allemagne le 4 Août.

L'Italie bien que faisant partie de la **TRIPLE-ALLIANCE (Empire allemand, Empire austro-hongrois et Royaume d'Italie)** reste neutre car cette entente est purement défensive et non offensive. L'Allemagne et l'Autriche-Hongrie trouveront cependant un renfort avec l'entrée en guerre le 2 Novembre 1914 contre les pays de la **TRIPLE-ENTENTE (France - Royaume-Uni - Russie)**.

En France, la première victime du conflit est le socialiste **Jean Jaurès**, farouche partisan de la paix, qui est assassiné par des nationalistes le **31 Juillet 1914**. Le pacifisme français meurt avec Jaurès. L'union sacrée se fait derrière **R. POINCARÉ**, Président de la République (1914-1920).

Les causes profondes du conflit

Si la Première Guerre mondiale est déclenchée par l'assassinat, à Sarajevo, de l'archiduc François-Ferdinand, héritier du trône d'Autriche-Hongrie, cet événement ne fait que cristalliser des tensions issues de contentieux antérieurs (rivalités économiques, politiques et coloniales). C'est le détonateur d'une guerre préparée de longue date, aux origines plus profondes.

On compte parmi les raisons structurelles, un nationalisme fort, la montée des impérialismes et les volontés expansionnistes qui y sont associées, des conflits précédents non résolus (perte de l'Alsace-Lorraine par la France, guerres balkaniques), auxquelles s'ajoutent des rivalités économiques, un système d'alliances militaires complexe développé entre les différents pays européens au cours du XIX^e siècle après la défaite napoléonienne de 1815, l'indépendance belge de 1830 entraînant la France et l'Angleterre à se porter garantes de celle-ci.

Des malentendus diplomatiques s'ensuivent, l'Allemagne croyant notamment que le Royaume-Uni resterait neutre devant l'invasion de la Belgique. Le climat de tension régnant avait poussé les grandes puissances européennes à une course aux armements, et chaque état-major s'était activement préparé au conflit. L'attentat de Sarajevo déclenche un « mécanisme » qui va entraîner presque malgré eux les protagonistes vers une guerre totale. Pour certains historiens, la guerre était souhaitée par les dirigeants allemands.

Les classes de conscrits engagées dans le conflit

D'août 1914 à novembre 1918, la France mobilisa 8 700 000 soldats et marins, comprenant 33 classes d'âge, soit celles des hommes de 48-50 ans (classe 1886) à 20 ans (classe 1919).

Mais il faut distinguer les classes de la réserve et de la territoriale (les "vieux") mobilisées (presque) en bloc au début de la guerre, les classes qui sont sous les drapeaux au moment de la guerre et les jeunes classes. En août 1914, les 15 classes 1896 à 1910 (donc des hommes de 38 à 24 ans) sont mobilisées. De septembre à décembre 1914, c'est au tour des 4 classes antérieures 1892 à 1895 (des hommes de 39 à 42 ans). Les classes 1889 à 1891 (hommes de 43 à 45 ans) sont incorporées en mars-avril 1915. Les classes 1886 à 1888 sont mobilisées un an après (ils ont donc en 1916 de 48 à 50 ans).

Les premières vagues des "vieux" viennent donc rejoindre les 3 classes sous les drapeaux au moment de la déclaration de guerre : classes 1911, 1912, 1913 (donc des jeunes de 21 à 23 ans). Il faut se rappeler que c'est à 21 ans qu'on fait son service, d'une durée de 3 ans, mais que la classe est comptabilisée à 20 ans. Seuls les pères de famille nés après 1866 et ayant 6 enfants ou plus n'étaient pas engagés dans l'armée, ainsi que les hommes n'ayant pas été incorporés suite à des problèmes physiques ou mentaux.

A **Saint-Denis-de-Gastines**, on estime qu'environ 1200 hommes ont été mobilisés (nés entre 1866 et 1899), l'impact de la guerre a touché chaque famille dyonisienne, un père, des frères, des fils, des oncles, des cousins...



Uniforme de soldats en 1914
(tenue héritée de 1870).



Uniforme de soldats dès 1915.

L'engagement de la Mayenne au sein de la guerre

A travers cette guerre, un régiment d'infanterie s'est illustré, le **330^e**, constitué dès août 1914, dont le casernement se situe à Mayenne. Il est issu du **130^e Régiment d'Infanterie**. A la mobilisation, chaque régiment d'actifs met sur pied son régiment de réserve.

Le 330^e R. I. est mobilisé à Mayenne le 4 août 1914. Le 130^e actif quitte la garnison le 5 août pour Verdun,

le régiment de réserve le suit de près, et le 330, embarqué le 9, arrive le 11 à Charny (6 kilomètres au Nord de Verdun). L'effectif est de 2.104 officiers et hommes de troupe. Le Lieutenant-colonel de Pigache de Sainte-Marie commande le régiment, avec le capitaine Bienaymé pour adjoint. Les deux bataillons sont commandés : le 5^e par le commandant de la Porte, le 6^e par le commandant Lesassier-Boisauné. Le régiment est incorporé à la 108^e brigade (Général Buisson d'Armandy), 54^e division de réserve (Général Chailley). Le plan de mobilisation le range dans la III^e Armée (Général Ruffey), 3^e groupe de divisions de réserve (dénommé peu après 3^e subdivision d'armée), sous les ordres du Général Paul Durand.



La chronologie de la guerre 1914-1918 au cœur du 130^e et 330^e Régiment d'Infanterie

Préambule

A partir des extraits et transcriptions du journal des opérations et manœuvres du 330^e R.I., cette chronologie historique n'a pas pour but de retranscrire l'intégralité de ce conflit, mais uniquement de faire ressentir et de s'imprégner des combats et comprendre l'évolution de cette guerre, qui est liée aussi à des actes particuliers et des lieux marqués par les empreintes et les éclats des différents bataillons et compagnies du régiment, sans oublier les innombrables victimes.

Août 1914- les premiers combats dans la Meuse (En Woëvre)

Dès la mi-août, dans la Meuse, des combats ont eu lieu, parmi les premiers morts, le 2^{ème} classe Joseph GESBERT du 130^e d'infanterie, 7^{ème} compagnie, (à Mangiennes, au Nord de Verdun, le 12 août), un jeune dyonisien de 24 ans.

Le 330^e se déplace dès le 14 août dans le département de la Meuse, à Moirey, Chaumont, Moulainville et Béchamps. La III^e Armée a poursuivi le 22 août sa marche vers le Nord et a pénétré en Belgique. Le 330^e se porte immédiatement en ligne sur le front à Vaudoncourt et à Haudelaucourt (Meuse).

Le 23 août au petit jour, l'ennemi attaque à Audun-le-Roman (Meurthe-et-Moselle), le 330^e reçoit l'ordre de résister devant Spincourt. Des compagnies de la division s'installent au parc du Château, où l'ambulance a été établie, on organise la position. Au même instant, des bataillons se sont échelonnés face à l'Est, le long de la voie ferrée Spincourt-Haudelaucourt-Conflans. A 9 h 30, l'ennemi est signalé à proximité et des groupes de cavaliers battent en retraite. Les premiers obus tombent sur Spincourt. Des patrouilles se heurtent à

l'ennemi et engage le combat. La compagnie aidée de renfort se déploie et part à l'attaque, l'ennemi rentre dans le bois.

Après de nombreux combats et le bombardement des différents villages en deux journées, les pertes sont rudes, le 330^e a stoïquement reçu le baptême du feu. Le chiffre des pertes atteint près de 400 soldats : entre tués, disparus et blessés pour la plupart qui furent capturés par l'ennemi dans les journées suivantes, l'effectif du régiment est tombé à 1.672 soldats.

Lors des premiers combats en Belgique, le 22 août, au sein du **104^e régiment d'infanterie**, créé lors de la Révolution Française (1792), les premiers enfants de Saint Denis de Gastines meurent en terre étrangère, sur le champ de bataille à Ethe (Belgique), le Sergent Emmanuel LECOURT, et le soldat Constant PERIER. Suite à cette offensive française, le 104^e se retire vers les corps d'armée de Verdun et ses alentours.

Le 23 septembre 1914, le 330^e passe à la division de marche de Verdun constituée sous les ordres du général de Morlaincourt.

Le 330^e revient le 26 à Haudainville où il reçoit mission d'organiser définitivement la cote 291 et le bois du Tremblais (sud de Verdun). Le 28, alerte, l'ennemi attaque Fresnes-en-Woëvre et le régiment se prépare à marcher.

Le 6 octobre, commence une nouvelle série d'attaques. L'armée veut s'emparer des hauteurs de Combres et de la Crête des Eparges (Sud de Verdun), il faut retenir et fixer l'ennemi sur tout le front. La division de Morlaincourt attaque au débouché de Fresnes et s'empare de Pintheville-Riaville.

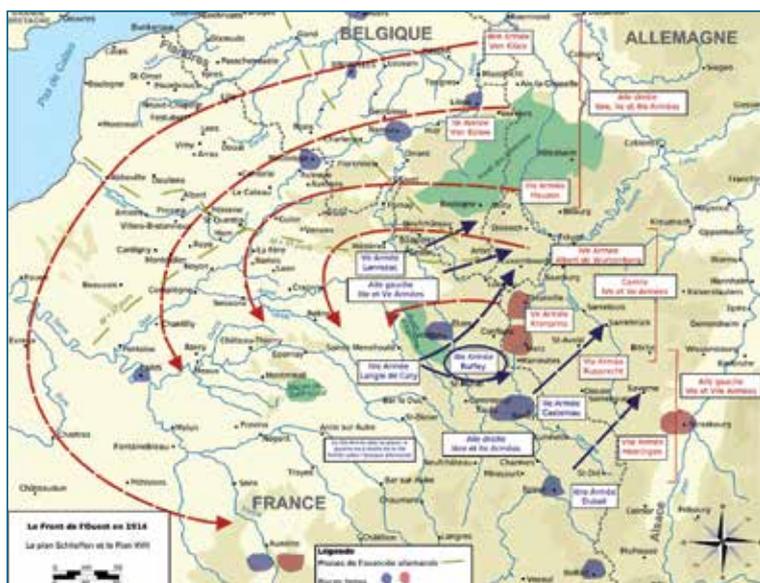
jour quelques blessés, les habitants qui n'ont pu fuir sont réfugiés dans leurs caves et le régiment les ravitaille tant bien que mal. Les compagnies de réserve se relèvent au bois de Manheulles. L'effectif du régiment est de 1.385 hommes. En attendant les renforts demandés d'urgence au dépôt de Mayenne, le régiment reçoit 600 territoriaux prélevés sur les bataillons de la place de Verdun.

La fin de l'année se passe dans le plus grand calme. Le régiment est remonté à l'effectif de 2.316 hommes. Les compagnies travaillent sans arrêt et le Général de Morlaincourt, au retour d'une de ses visites, adresse au régiment tous ses compliments pour l'activité qu'il déploie : « **le massif de bois tenu par le 330^e est devenu un obstacle infranchissable à l'ennemi** ».

Le terrain est cependant difficile et malsain. L'Orne, le Rupt-de-Butel débordent à chaque pluie, inondant les abris dans lesquels il n'y a ni carton bitumé, ni tôle ; la fièvre typhoïde ravage la population civile de Braquis et enlève au régiment beaucoup d'évacués jusqu'au jour où la vaccination met fin à l'épidémie. On tiraille beaucoup dans le secteur. Les rapports de compagnies accusent 1.000 à 1.500 cartouches par jour, et cette époque (3 décembre) marque la création de batteries de fusils. Le commandement prescrit la plus grande vigilance pour le premier Noël de guerre mais la nuit se passe sans aucun incident.

L'un des faits importants en 1914 Les Taxis de la Marne

Aux premiers jours de septembre 1914, les troupes allemandes parviennent au Nord-Est de Paris, notamment dans le département de Seine-et-Marne. Les Allemands ont bivouaqué le 3 septembre au Plessis-Belleville et des détachements sont signalés à quelques dizaines de kilomètres de Paris seulement. L'état-major français doit trouver une solution rapide pour envoyer des troupes fraîches, afin de réaliser un mouvement tournant pour contenir et détruire les avant-gardes des troupes allemandes. Il commence par réquisitionner les trains mais les réseaux ferroviaires autour de Paris sont désorganisés. L'idée de la réquisition des taxis-autos revient conjointement au Général Galliéni, gouverneur militaire de Paris, au Général Clergerie et à André Walewski, fondateur de la Compagnie française des automobiles de place. Galliéni dispose alors d'une réserve permanente de 150 taxis-autos disponibles nuit et jour, cette réserve pouvant être triplée en 12 heures. Les 6 et 7 septembre 1914, sur ordre du général Galliéni, environ 600 taxis parisiens mais aussi quelques cars pouvant transporter 20 à 30 soldats sont réquisitionnés pour servir de moyen de transport aux fantassins de la 7^e division d'infanterie. Chaque taxi pouvait embarquer cinq hommes avec leur paquetage. Cette opération permit d'acheminer rapidement environ 5 000 hommes, mais aucunement de renverser le cours de la première bataille de la Marne, contrairement à une idée reçue.



Jusqu'au 16 octobre, le régiment occupe le secteur ; les attaques se succèdent sans arrêt sur tout le front ; la division Heymann (Allemande) a gagné 600 m à l'Est de Riaville; la division de Morlaincourt enlève Champlon. Le 330^e est engagé dans de petites opérations de détail, tantôt avec une, tantôt avec une autre des unités voisines. Les lignes et les villages sont bombardés jour et nuit. Le régiment dénombre chaque

En effet, le nombre de soldats transportés paraît dérisoire par rapport aux effectifs mobilisés pour la bataille, la très grande majorité des troupes étant transportée en train. En revanche, cette manœuvre inédite dans son ampleur eut une réelle portée psychologique sur les soldats français ainsi que sur le commandement allemand mais surtout sur la population, l'épopée devenant rapidement un symbole d'unité et de solidarité nationale.

A Saint Denis de Gastines



Le 25 septembre 1914, un hôpital militaire de 20 lits est créé à l'hôtel Chesnay, les premiers blessés arrivent du front, en ambulance, les sœurs religieuses de la Charité procurent les soins. Dès le début de la guerre, le besoin en chevaux se fait ressentir, l'armée est très peu motorisée, les déplacements se font principalement au pas de marche ou par train. Saint Denis de Gastines dispose d'un marché aux chevaux très important (Place Bellevue), reconnu régionalement, l'armée réquisitionne les équidés qu'elle envoie sur le front par wagons de la gare communale. Dans son rôle offensif sur le champ de bataille, le cheval disparaît presque complètement, mais sa présence reste significative tout au long de la guerre, et environ huit millions participent au conflit. Son emploi se cantonne à la logistique, car il présente l'avantage d'être utilisable sur les terrains accidentés ou boueux, inaccessibles aux véhicules motorisés et ne consomme pas de carburant alors que les besoins en charbon, essence et gaz dépassent largement la production. Les montures servent également dans la reconnaissance, tractent les ambulances et transportent du matériel et des messagers. Les deux marchés aux bestiaux (bœufs et porcs) permettent eux aussi le ravitaillement des armées par l'intermédiaire des abattoirs parisiens (La Villette). La gare fut une place incontournable dans l'histoire locale de ce conflit, le lieu de départ des soldats dyonisiens mobilisés et pour certains le point de non-retour.

1915 - La Guerre de position

Les trois premiers mois de 1915 voient s'opérer le jeu normal des relèves, tous les huit jours entre Watronville et le bois de Braquis. Chaque jour cependant, l'ennemi lance à travers bois ou sur les villages de l'arrière quelques rafales d'obus.

« 5 avril 1915. Ordre général, n°3. Demain 6 avril, la division de marche attaquera en direction générale Woël. Premier objectif ; croupe 233 ; le 330^e R.I. à Muronvaux, en réserve de division.»

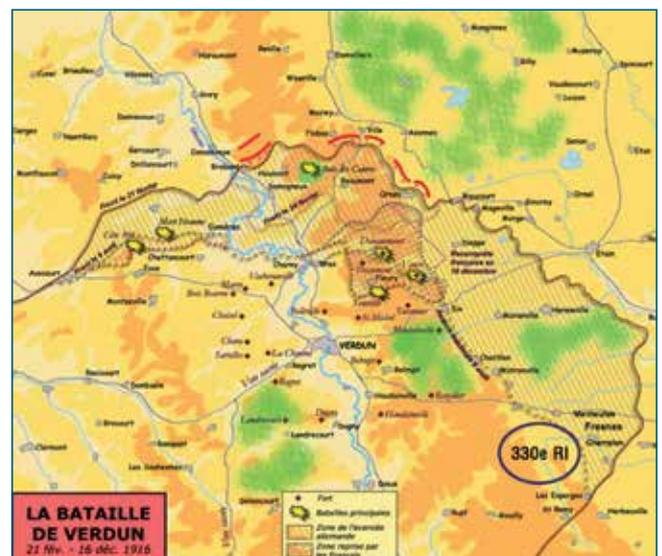
La tentative ne réussit pas, mais, grâce à la diversion de la brigade, le corps d'armée voisin s'est emparé de la crête des Eparges. Les bataillons passent à tour de rôle huit jours en ligne et vont au repos à Moulainville. Le régiment occupe et organise le terrain conquis, le travail est pénible, les étapes de relève, longues et fatigantes, mais le secteur est calme, les crêtes sont à nous, d'où une sécurité très grande et une surveillance facile. Le séjour au bois dans le printemps qui vient, l'entrée en guerre de l'Italie, tout contribue à faire oublier les souffrances d'hier et le moral du régiment est meilleur.

Le 330^e retourne alors à Fresnes-en-Woëvre et prend le secteur compris entre la route Fresnes-Marchéville et le ruisseau du Longeau. Il va rester là sans aucun incident notable, de juin 1915 à février 1916, époque de l'offensive allemande contre Verdun.

La lutte continue pour la crête des Eparges que l'ennemi s'obstine en vain à vouloir reconquérir et le secteur en est perpétuellement agité. Les villages et les lignes sont fréquemment bombardés : les pertes restent minimales, peu à peu cependant le petit cimetière militaire de Fresnes s'agrandit.

1916 - Verdun (21 février au 16 décembre 1916)

Le lundi 21 février 1916, à 7 heures, l'attaque du Kronprinz se déclenche sur le front Nord de Verdun. Le front Est, tout d'abord, ne paraît pas très inquiet. Un prisonnier fait aux Bois Communaux par l'unité voisine (le 20^e territorial) prétend tout ignorer de l'attaque en cours et des projets de son régiment. Cependant devant les progrès de l'ennemi, le haut commandement a décidé de transporter la résistance au pied des Hauts-de-Meuse, et dans la nuit du 24 au 25 février, à 2 heures du matin, la division reçoit l'ordre d'évacuer la Woëvre. Les unités voisines se sont également repliées.



Les hommes sont aux emplacements même qu'ils fortifient depuis six mois : pas un pouce de terrain, pas un bouquet d'arbres qui ne leur soit familier. Les groupes ennemis qui cherchent à entrer sont obstinément rejetés hors du village. A Champlon, l'ennemi porte sa première attaque, le 26, après un bombardement par obus de gros calibre qui a bouleversé les lignes et les abris. Champlon reçoit le choc de tout un régiment, toutes les communications sont coupées avec le bataillon et avec les unités voisines, une compagnie enfermée dans un îlot, se bat jusqu'au soir et succombe sous le nombre. L'ennemi n'ose encore aborder Fresnes de front et le dimanche 27, il porte son attaque sur Manheulles avec une brigade entière. Maître des deux ailes, Champlon et Manheulles, l'ennemi commence alors sur le joli pays de Fresnes un bombardement sans arrêt, d'une violence inconnue ! Pendant quatre jours, écrasé sous l'amoncellement des ruines, privé de tout ravitaillement, le bataillon continue de « tenir ». Les villages de l'arrière ne sont pas épargnés.

Dans la nuit du 3 au 4 juin, 40 hommes sous les ordres d'un capitaine, d'un sous-lieutenant, d'un lieutenant exécutent un coup de main sur le front tenu par le régiment. Entre Lamorville et le moulin de Relaincourt, une forte patrouille ennemie est attaquée et détruite, deux prisonniers sont capturés. L'ennemi réagit vivement et attaque, le 8 juin, le front tenu par un bataillon, mais il ne réussit à forcer la ligne nulle part et la fin juin n'amène aucun incident.

La Somme

Début juillet 1916, s'engage l'offensive Franco-anglaise dans le département de la Somme. Après dix jours de repos à Grivesnes et Le Plessier (Somme), le 330^e entre en scène, cantonne le 11 juillet à Cayeux-en-Santerre (30 km à l'Est d'Amiens) et relève la 101^e brigade dans le secteur de Lihons, à l'extrême sud du front d'attaque, dans la nuit du 12 au 13. Il appartient désormais à la VI^e armée (Général Micheler).

La fin juillet et le mois d'août se passent dans un calme relatif, sous le bombardement ordinaire, très violent à certaines heures et notamment le 20 juillet. Le 330^e attend son tour. Les deux bataillons se relèvent entre eux, relèvent le 303 ou la 101^e brigade, dans le secteur du Bois Etoilé, la Briqueterie, le Bois Madame, le saillant de Nuremberg, puis au Camp des Chasseurs et à la Carrière Partizon. Les cantonnements de repos sont à Caix-Rosières, la Tour Carrée, Bayonvilliers.

Le lundi 4 septembre, les bataillons sont en ligne, soutenus par un peloton de mitrailleuses. Un Commandant dirige l'attaque, premier objectif : la tranchée de l'Eclipse et de Mercure ; second : le bois Oertel et la tranchée de Saturne. A 14 heures, un bataillon quitte les parallèles de départ, en quelques secondes, les réseaux sont franchis, les vagues d'assaut



dépassent les deux premières lignes et parviennent au premier objectif. Un capitaine enlevant brillamment sa compagnie est blessé en atteignant ces objectifs. Une mitrailleuse ennemie continuant à tirer sur son unité, il s'en empare après avoir tué les servants. La pièce est brisée sur place. Blessé une deuxième fois, cet intrépide officier, après avoir été capturé par l'ennemi, réussit à s'évader, à rentrer dans nos lignes dans la nuit du 4 au 5 septembre. Une nouvelle attaque reprend le 7 au petit jour, une compagnie s'avance dans la tranchée de l'Eclipse, un groupe allemand fait mine de se rendre et pousse le cri de « Kamerad ». Le capitaine se lève pour le recevoir et tombe traîtreusement frappé à bout portant.

Le 7 septembre au soir, l'effectif du régiment n'est plus que de 8 officiers, 580 hommes !

Le 8, les patrouilles s'avancent vers la tranchée de Saturne, on se bat à tous les barrages des boyaux. Le 9, la journée reste calme, à 22 heures, l'ennemi contre-attaque, mais il est arrêté par nos tirs de barrage.

Le 11 septembre 1916, le Lieutenant-colonel Pluyette pouvait justement adresser à son régiment l'ordre ainsi conçu : « *Pendant six jours de combat, du 4 au 10 septembre, les soldats du 330 ont fait preuve des qualités de crânerie, d'audace, de ténacité qui les ont égalés aux troupes d'élite les plus renommées. Le lieutenant-colonel est fier de commander à de pareilles troupes. Il salue au nom de tous les morts du régiment, tombés glorieusement pour la patrie.* ».

L'attaque d'Ablaincourt, le 7 novembre, amène sur le secteur une forte réaction ennemie.

Le village de Rouvrois est violemment bombardé : 400 obus le 13, de 6 heures à midi.

L'ennemi effectue de fréquentes patrouilles. Les compagnies sont alertées presque chaque nuit. La division effectue des émissions de gaz auxquelles l'ennemi répond par des obus toxiques ; c'est l'époque des grenades à ailettes. Les avions survolent sans arrêt le secteur.

Le Général Joffre, commandant en chef, « *adresse l'expression de sa profonde satisfaction aux troupes qui combattent sur la Somme... Verdun, dégagé, 25 villages reconquis, 35.000 prisonniers, 150 canons, les lignes successives ennemies enfoncées sur 10 kilomètres de profondeur, tels sont les résultats obtenus.* ».

1917 - Les Combats de la cote 304

Les sites du Mort-Homme et de la Cote 304 furent de véritables « batailles dans la bataille ». Le contrôle de ces buttes permettait de dominer le théâtre des opérations, d'où leur intérêt stratégique et la rudesse des combats qui s'y sont déroulés. Le site du Mort-Homme (ou « côte 295 » car à 295 m d'altitude) est une butte à 2 km au nord de Chattancourt, sur la rive gauche de la Meuse. Après la prise du Fort de Douaumont, le 25 février 1916, la progression allemande se voit très fortement ralentie par l'armée française. Un front est reconstitué. L'armée allemande décide alors d'attaquer par la rive gauche de la Meuse. La bataille va durer 10 jours, du 6 au 16 mars 1916. Elle sera finalement prise par les Allemands au terme d'une véritable boucherie, les combattants des deux bords connaîtront toutes les souffrances.



Les soldats français ne récupéreront le site que le 20 août 1917, au terme de longs mois meurtriers. Le secteur est devenu un désert, l'endroit a été tellement pilonné par les obus que la cote a perdu 12 m d'altitude ! Sur le site trône aujourd'hui le « monument du squelette ». L'armée allemande attaque ensuite, le 20 mars, la « cote 304 » à l'ouest, qui couvrait de son feu le Mort-Homme. Elle est située au cœur d'une forêt d'épicéas et de pins noirs. Jusqu'en avril, un déluge de feu s'abat sur les lignes françaises. 120 coups d'obus à la minute, en 6 h c'est parfois 50 000 obus qui s'abattent sur le site. En juin, la 11^{ème} division bavaroise atteint le sommet sans toutefois parvenir à contrôler l'ensemble de la butte. Les lignes sont si proches qu'un soldat français parti au ravitaillement se retrouve dans les lignes allemandes. Au total : 10 000 poilus y trouveront la mort.

Le 6 février 1917, le régiment cantonne à Avrechy (Bizancourt et Airion) ; le 7 à Rousseloy (Flandre, Mells et Barisseux) ; les 8 et 9 à Luzarches (et Chaumontel) ; le 10 à Fontenay-en-Parisis (Bouqueval et le Plessis-Gassot). Le lieutenant-colonel Benedittini prend à cette date le commandement du 330^e.

Le 15 mars, le secteur paraît violemment agité, l'aviation ennemie fait preuve d'une activité anormale et la « saucisse » (ballon d'observation) de la division tombe en flammes. Le 18, les tranchées ont été complètement bouleversées. A 16 heures, l'infanterie ennemie

attaque au coude à coude, des combats corps à corps s'engagent au saillant Kieffer et à la tranchée d'Aix. Près de la route de Béthincourt à Esnes, quelques éléments surpris par la violence de l'attaque se sont repliés. Le 20 mars, toute circulation de jour est rendue impossible par les tirs des mitrailleuses ennemies postées au Mort-Homme et à la cote 304. Le ravitaillement ne peut s'assurer que dans des conditions très pénibles et les relèves sont arrêtées à chaque pas par les barrages. Les vagues d'assaut s'élancent à la minute fixée. Les tranchées d'Aix, sur 400 mètres de front, sont prises d'un bond. Le barrage ennemi se déclenche à 4 h 46, dans ce secteur il n'y a plus ni tranchées ni abris, des pertes sévères sont subies. On réussit cependant à faire des prisonniers. A 7 h 30, l'ennemi contre-attaque.

Il neige et l'artillerie ne peut apercevoir nos fusées et signaux. Le bataillon livré à lui-même lutte à coups de grenades, le combat s'étend sur tout le front. Le 29 mars, tout ravitaillement est devenu impossible et les grenades s'épuisent. Malgré l'héroïsme de tous, il faut se replier sur les positions de départ.

1917 - La Champagne

Le 1^{er} avril, le régiment vient au repos à Béthelainville (à l'Ouest de Verdun) et remonte en secteur le 9, mais, le 10, arrive un ordre général de relève. Le régiment repasse à Brécourt, cantonne à Jubécourt. Pendant ces jours de repos, le commandant, de nombreux gradés et des hommes de troupes reçoivent la récompense de leur bravoure aux combats de la cote 304. La division est enlevée en camions et va cantonner le 17, à Saint-Hilaire-au-Temple et Somme-Suippes (au Sud-Ouest de Reims), où le 330^e monte relever un régiment d'infanterie dans le sous-secteur de la Dormoise (Ouest de Reims).

Les 5 et 6 mai, le 330^e est cantonnée à Lacroix, Somme-Tourbe, camp Joffre et exécute diverses manœuvres. Le 13, le régiment se porte à Suippes, bois des Echelons, le 15, dans le secteur d'Auberive, extrêmement agité par les coups de main. Les patrouilles de l'ennemi sont repoussées chaque nuit à coups de grenades, les tirs de surprise, etc.

Les Monts en Champagne

La bataille des Monts de Champagne est un épisode de la Première Guerre Mondiale qui se déroule d'avril à juillet 1917 et est contemporain de la bataille du Chemin des Dames.

Elle a lieu à l'Est de Reims, entre Prunay et Auberive, en Champagne, le long du massif de Moronvilliers qui comprend sept plateaux, d'Ouest en Est : le Mont Cornillet (206 m), le Mont-Blond (211 m), le Mont-Haut (257 m), le Mont Perthuis (232 m), le Mont Casque (246 m), le Mont Téton (237 m) et le Mont-Sans-Nom (210 m). Il y a aussi un mont plus bas, la cote 181, vers l'est.

Les opérations et combats en 1917

Le sous-secteur d'Auberive,

14 mai 1917/22 mai 1917

Les Monts : Le sous-secteur du Cornillet,

1er juin 1917/26 juin 1917

Les Monts : Le sous-secteur du Pertois,

20 juillet 1917/8 août 1917

Les Monts : Le sous-secteur du Chien et du Pertois,

10 août 1917/6 sept. 17

Les Monts : Le sous-secteur d'Auberive,

23 oct. 1917/9 mars 1918

Les Monts: Le sous-secteur de Vèdegrange,

10 mars 1918/25 mars 1918

Les Monts : Le sous-secteur d'Auberive

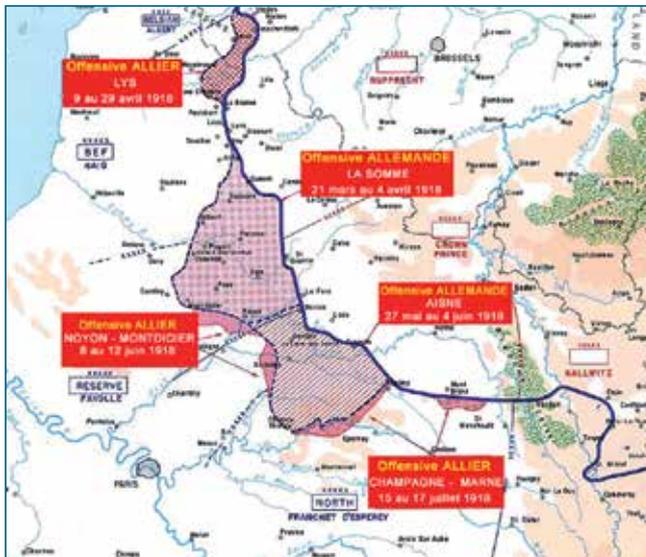
(rive est de la Suippes), 26 mars 1918/6 juin 1918

1918 - Vers la fin de la Guerre

L'offensive allemande du 15 juillet 1918

De très nombreux indices ont laissé voir depuis quelques temps l'intention agressive de l'ennemi : ses observateurs de première ligne se multiplient ; des bruits de voitures et de tracteurs se font entendre chaque nuit. Les prisonniers refusent de répondre. L'aviation signale des camouflages nouveaux et des amas de matériaux considérables.

Le général Gouraud a dès le 7 juillet alerté son armée par son ordre fameux « *l'assaut sera rude ! Personne ne reculera !...* »



Le régiment travaille avec plus d'ardeur que jamais, à organiser son terrain et derrière les premières lignes, les compagnies passent toutes les nuits à établir sur la position intermédiaire la barrière suprême où coûte que coûte on doit arrêter l'adversaire.

Un peu avant l'heure de l'attaque, notre artillerie lourde en éveil depuis longtemps et copieusement fournie de munitions, déchaîne sa contre-préparation : le bombardement ennemi formidable commence, et de Château-Thierry à la Main-de-Massiges la terre tremble ; le ciel est en feu. Tout le monde a mis son

masque, les obus toxiques se mêlent aux percutants de tout calibre. Les tranchées sont retournées et bouleversées, les pertes sont déjà sévères, mais on tient bon. Les deux sections laissées en première ligne ont pour mission de faire croire à une occupation dense en lançant des fusées et de prévenir, le moment venu, de l'attaque de l'infanterie.

Jusqu'à 3 h30, sous le martelage infernal du tir ennemi, les fusées montent et sur les positions intermédiaires, les compagnies travaillent à renforcer leurs défenses. Les réseaux (tranchées) ont maintenant 12 mètres de large, les brèches sont bouchées à coup de chevaux de frise ; les boyaux et les pistes sont barrés et obstrués. A 4h05, dans le jour qui se lève, la section Rousseau sur la droite lance une fusée chenille ; c'est le signal convenu, l'infanterie sort de ses tranchées et vient se coller à terre tout contre la première ligne. Le barrage roulant commence d'une violence extrême et les vagues ennemies s'avancent. L'ennemi arrive aux réseaux et reste un instant décontenancé en trouvant la première ligne vide.

Il se rue en avant et se heurte à des affrontements. La division lance sa fusée drapeau, il est 5 h 30. Sur tout le front, la fusillade éclate. Les bataillons déclenchent brusquement leur mousqueterie et les rafales de leurs mitrailleuses, les 75 chargés à mitraille rasent les têtes et vont jeter dans les rangs ennemis le désordre avec la mort.

Pendant deux heures jusqu'à 7 h 30, la lutte est effroyable. L'ennemi aborde la position intermédiaire par les quatre boyaux. L'ennemi semble épuisé par ses pertes énormes.

Le ravitaillement n'a pas pu se faire, on mange sur place les vivres de réserve. L'artillerie tire toujours mais on s'efforce encore de refaire les barrages et d'améliorer les emplacements de combat.

Le matin du 16, vers 7 heures, le bombardement reprend avec une intensité nouvelle. Les avions ennemis survolent nos lignes et les mitraillent à faible hauteur, on riposte. Un des avions s'abat en flammes et chacun se dispute l'honneur de ce beau coup. Attaques et contre-attaques se poursuivent au centre du secteur jusqu'à 16 heures, les sous-officiers rendent infructueux les derniers efforts de l'ennemi : c'est la fin, la grande offensive est brisée. Le sol est jonché de cadavres ennemis. Mais les pertes sont importantes au sein du régiment.

L'infanterie ennemie épuisée par l'effort suprême qu'elle a donné ne fait les jours suivants aucune tentative, l'aviation seule se montre fort active et l'artillerie poursuit, à grands renforts d'obus toxiques, ses tirs de harcèlement.

Le Général Gouraud, fier de la IV^e Armée qui avait supporté sans faiblir le choc de 25 divisions, put féliciter ses troupes et leur dire : « *C'est un coup dur pour l'ennemi, c'est une belle journée pour la France* ».

La Poursuite : le Mont-de-Choisy et l'Ailette

Le 3 août, le régiment va s'embarquer à Vitry-la-Ville, pour Verberie (Oise), où il arrive le 4. Enlevé en camions automobiles le 5, il va cantonner à la Ferté-Milon. Le 12, il fait mouvement par voie de terre et se porte dans la zone Crépy-en-Valois, à Vaumoise, Feigneux, Bussy-Bemont. Il arrive en forêt de Compiègne.

Le 18, à 16 heures, il reçoit l'ordre de prendre ses dispositions en vue de l'attaque, et à 20 heures, il se rend en forêt de Laigue, au parc d'Offémont, où il passe la nuit. Le 19, au soir, il est en ligne, à la tranchée du Cantonnier, face au Nord, au bois de la Montagne.

20 août 1918 : attaque générale, il passe aux ordres de la X^e Armée (Général Mangin), qui doit attaquer en direction de l'Aisne, de l'Ailette et de Laon.

Les objectifs de la division sont : la région des Creutes (une creute est le terme utilisé pour désigner une carrière souterraine en Picardie), la ferme de Belle-Fontaine et le Mont-de-Choisy, positions formidables qui ménagent des vues importantes sur la vallée de l'Oise et qu'il faut enlever, coûte que coûte, pour le succès des opérations futures.

Le 330^e est régiment de gauche de la division, le 5^e bataillon (Commandant Lomont) est à gauche ; le 4^e (commandant Marmier) à droite. A chacun d'eux, la 23^e compagnie donne un peloton de nettoyeurs ; le reste du 6^e bataillon (Commandant Morel) est à la disposition du colonel commandant l'infanterie divisionnaire. Chacun des bataillons de tête est appuyé par une équipe de sapeurs du génie, munie des appareils Schilt.

Les positions de départ sont prises, sous un tir violent d'obus toxiques. A 7 h 10, heure fixée pour l'attaque, les deux bataillons s'élancent, entraînés par leurs chefs et les premières lignes sont enlevées d'un bond. Le terrain est difficile, creusé de ravins successifs et profonds, encombré d'abatis, semé d'embûches et découvert, à gauche, par une clairière propice aux tirs d'enfilade. Il présente à chaque pas d'anciennes carrières : les creutes camouflées par l'ennemi, merveilleux abris naturels où celui-ci a massé ses réserves. L'élan de tous est tel, que le lieutenant-colonel, entouré de son état-major, se trouve soudain devant un groupe important d'ennemis débouchés d'une creute ; un commandant adjoint au chef de corps, tue de sa main l'un des ennemis, tous les autres se rendent, ils sont plus d'une centaine. Le régiment, colle au barrage roulant et progresse sans arrêt. Près de la ferme de Belle-Fontaine, tout un état-major de bataillon (du 2^e Bavarois) est fait prisonnier. Le matériel capturé, trop long à dénombrer, est laissé sur place, le chef de bataillon s'est rendu.

Au point de vue tactique, la conquête des creutes a l'énorme avantage de permettre maintenant d'aborder la lisière du bois, en débouchant des sorties Nord.

C'est la troisième phase de l'attaque, ce sera la plus rude. Dès leur sortie des creutes, les compagnies sont prises à partie par une ligne de mitrailleuses qui forme un barrage infranchissable.

L'ennemi qui sait l'importance de la position a rassemblé là, en hâte, toutes les pièces d'une de ses divisions (la 94^e). Le feu est d'une densité effroyable et il y a 150 mètres à faire des sorties de la creute aux lisières du bois. En outre, à l'Est de Lombray, deux canons-revolvers prennent les vagues d'assaut en enfilade et forcent les hommes à se plaquer contre le sol. Ceux qui se lèvent sont immédiatement frappés. Tout mouvement semble impossible, la situation est critique et les pertes sont déjà lourdes.

A 16 heures, soudain, un sous-lieutenant découvre une issue nouvelle de la creute, par où l'infiltration vers le bois semble se présenter dans des conditions meilleures. Avec une poignée d'hommes résolus, il bondit vers les mitrailleuses les plus proches et réussit à mettre les servants hors de combat à coups d'obus et de rafales de fusils-mitrailleurs.

Le régiment appuie de ce côté et déborde bientôt la ligne des mitrailleuses, qui se taisent l'une après l'autre. La lisière Sud-Est en notre possession, la marche de front va pouvoir être reprise à travers bois.

C'est la quatrième phase de l'attaque.

La nuit est venue et la marche est difficile. La forêt se prête aux embuscades. Plusieurs de nos éclaireurs, malgré leur vigilance, tombent sous les coups ennemis. Mais l'avance se poursuit dans les ténèbres, lente et méthodique, et on gagne vers le dernier objectif de l'attaque. L'ennemi, à son tour, n'évite pas les surprises : un sous-lieutenant capture un officier d'artillerie qui revenait avec un avant-train chercher du matériel oublié sur sa position de la veille et près de la route de Pommeraye, nous ramassons, comme au filet, toute une centaine de prisonniers.

Le soir du 20 août, à 23 heures, suivant la consigne donnée le matin même, le Mont-de-Choisy est complètement occupé. On réorganise aussitôt la position, les réserves s'échelonnent afin de parer à tout retour offensif. Les avant-postes avancent, au nord du Mont jusque dans la plaine et gardent le contact avec l'ennemi en retraite.

Le Général Mangin avait dit à son armée : « *Il est temps de secouer la boue des tranchées...* »

C'est fait, et le premier quartier-maître général de l'armée allemande, Ludendorff, écrira plus tard dans ses souvenirs de guerre : « *Le 20 août, fut un jour de deuil...* ».

Les éloges de Mangin, les regrets de Ludendorff sont, à des titres divers, un brevet merveilleux décerné au 330^e. Le régiment reste sur ses positions jusqu'au 24 juillet.

Dissolution du 330^e Régiment d'Infanterie.

Le 15 septembre, le chef de bataillon Marmier, commandant provisoirement le régiment, signait et portait à la connaissance de tous la décision suivante :

Ordre du régiment n° 406 :

« Le Régiment est dissous à la date du 16 septembre 1918 ; cette décision répond à des mesures d'ordre supérieur. Envoyé en renfort dans trois régiments différents, le 330^e part en unités constituées. Chaque détachement arrivera uni dans son nouveau Corps, il y servira avec la même sérénité, le même calme, le même moral, la même foi qu'au régiment, où ses qualités s'alliaient avec la bravoure, l'esprit de sacrifice et un dévouement absolu à la cause de la Patrie. Le commandement a exprimé hautement sa satisfaction pour la belle conduite du régiment dans les récents combats. La Woëvre, Vermandovillers, la cote 304, les Monts, la Champagne, le Mont-de-Choisy, l'Ailette, constituent un passé glorieux ; en toutes circonstances, à son nouveau poste, chacun se rappellera ce passé, pour continuer la tradition saine et loyale du 330^e R. I. »

Le 15 septembre 1918. Signé : Marmier.

Le 11 novembre 1918 - Signature de l'armistice

L'armistice de 1918, signé le 11 novembre 1918 à 5 h 15, marque la fin des combats de la Première Guerre Mondiale (1914-1918), la victoire des Alliés et la défaite totale de l'Allemagne, mais il ne s'agit pas d'une capitulation au sens propre.



Le cessez-le-feu est effectif à onze heures, entraînant dans l'ensemble de la France des volées de cloches et des sonneries de clairons annonçant la fin d'une guerre qui a fait plus de 18 millions de morts et des millions d'invalides ou de mutilés. Les généraux allemands et alliés se réunissent dans un wagon-restaurant aménagé provenant du train d'État-Major du Maréchal Foch, dans la clairière de Rethondes, en forêt de Compiègne.

Plus tard, en 1919, à Versailles, sera signé le traité de Versailles.

Le 8 Février 1920 - Le Monument aux Morts

A Saint Denis de Gastines, le 8 février 1920, lors du conseil municipal, M. le Maire, Paul d'Etchegoyen, expose une proposition pour l'érection d'un monument aux enfants de la commune morts pour la France. Après avoir obtenu les autorisations, le conseil adopte un modèle de monument, vote le crédit nécessaire au paiement de la dépense, l'acceptation d'une possible souscription au sein de la commune, et l'emplacement du monument.



Après délibération, à l'unanimité, « le monument adopté sera celui proposé par Monsieur Bahin, marbrier à Laval, au prix de six mille francs, tous frais compris. Le monument sera en granit, surmonté d'une croix de guerre et entouré d'une grille. Le nom des enfants de la commune morts pour la France y seront gravés. Il porte la seule inscription suivante : Aux enfants de Saint-Denis-de-Gastines, Morts pour la France. La commune ne votera aucun crédit nécessaire au paiement de la dépense. La commune acceptera toutes les souscriptions qui lui seront offertes pour l'érection du monument. Une liste de souscription sera ouverte à la mairie, de plus les conseillers désignés, visiteront les habitants de la commune et recevront leurs souscriptions. Le monument sera érigé dans le cimetière communal. Il n'y aura pas de caveau dans ses fondations ».

A la recherche du grand-oncle disparu pendant la guerre. (Ouest-France vendredi 7 août 2009)

Quatre-vingt-douze ans après sa disparition, la famille Deniau a entrepris un voyage original, celui qui permet de remonter les aiguilles du temps, à la recherche de ce grand-oncle disparu au cours de la Première Guerre Mondiale (1914-1918). Elle a organisé une excursion qui lui a permis de découvrir les hauts lieux de ce conflit meurtrier (Verdun, le chemin des Dames), et d'explorer cette histoire familiale dramatique d'un combattant disparu parmi d'autres.

1916 le départ au front

Il s'appelait Jean-Marie Fougeray, né à Saint-Denis-de-Gastines, fils de fermier et demeurant au lieu-dit « La Pivette ». Durant l'été 1916, le jeune homme participe en famille au traditionnel battage de la moisson. En voyant arriver le garde champêtre qui apporte l'ordre de mobilisation, son père décède

subitement sur la batteuse (il avait déjà deux fils partis à la guerre).



Jean-Marie Fougeray en 1917

Un premier drame pour ce jeune homme, âgé à peine de 19 ans et à la destinée tragique. Aussitôt, l'enterrement célébré, Jean-Marie Fougeray part sur le front, dans les tranchées du chemin des Dames, lieu de la célèbre bataille de l'Aisne qui débute au printemps 1917. Le 19 juillet de la même année, sa disparition est signalée, comme

le rapporte le Journal des marches et des opérations (JMO) du 65^e régiment d'infanterie, près du lieu-dit « moulin-tous-vents » sur la commune de Gauchy dans le département de l'Aisne.

A la recherche de son aïeul

Jean-Marie Fougeray ne sera pas un soldat inconnu, enterré dans une fosse commune, il reste dans la mémoire commune de la famille Deniau, qui ne possède que peu de traces de cet oncle. André Deniau, jeune retraité décide, à l'aide d'internet, de découvrir le lieu de sépulture.

« *Dans un premier temps, j'ai consulté les registres matricules près des archives départementales de la Mayenne, ce qui m'a permis de collecter des données plus explicites qu'un simple livret militaire* » raconte André Deniau. Il ajoute « *Dans un second temps, j'ai pu consulter le JMO du régiment qui relate jour après jour les faits, les combats, les manœuvres* ».

Décès officialisé en 1922

Suite aux différents affrontements, est annoncée la disparition de Jean-Marie Fougeray. Il faut attendre

1922 pour que son décès soit officialisé près de la mairie de Saint-Denis-de-Gastines, suite à un jugement du tribunal de Mayenne qui déclare : « *Vu l'acte de disparition et une liste de source allemande, il résulte que le militaire ci-après est décédé le 19 juillet 1917 entre la route d'Essigny-le-Grand et du Moulin-tous-Vents* ». La famille Deniau, soit 9 membres, peut enfin

se recueillir lors de leur voyage sur la sépulture de leur oncle.

Pour consulter les journaux des marches et opérations des différents régiments, il existe un site internet :

www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr

Les Poilus de la guerre 1914-1918

Parmi les plus vieux poilus de France, ayant une longévité de plus de 100 ans, un ancien poilu dyonisien, **Victor Coquin** (20-06-1896/14-10-2002, 106 ans). Il était né à St-Denis de Gastines (53) et habitait le Morbihan (56). Il reçut la Légion d'honneur en novembre 1995.



A la mémoire des enfants morts pour la France

La France honore les enfants de la patrie qui ont participé à la Grande Guerre, et pour certains, à titre posthume, en remettant aux familles des médailles de guerre. Comme de nombreuses familles dyonisiennes, **Michel Jean-Marie Béché** reçut à titre posthume, la médaille de la commémoration de la Grande Guerre, la médaille militaire 1914-1918, la croix de guerre, la médaille de la victoire. Un soldat du 26^e Régiment d'Infanterie Territoriale, mort au combat sur le terrain à Mouchy au Bois (Pas-de-Calais) le 9 octobre 1914.

L'après guerre

Durant quatre longues années, les hommes sont partis à la guerre, la contribution des femmes à l'effort de guerre a revêtu des formes multiples, au sein de nos campagnes. Les femmes d'agriculteurs qui dans une France encore à dominante rurale et agricole, ont dû avec courage, assumer à partir de l'été 1914 les durs travaux des champs, le commerce et l'instruction locale de la population. Les « **marraines de guerre** » ont apporté un soutien moral et de la compassion en écrivant et en envoyant des colis aux soldats du front, en rendant visite aux blessés dans les hôpitaux.

Dès la signature de l'armistice, les hommes reviennent dans leur village, pour certains avec des invalidités liées aux combats, pour d'autres marqués par les effets irréversibles de gaz projeté dans les tranchées, par des épidémies courantes à cette époque (tuberculose, apparition dès 1918 de la grippe espagnole...), ou le visage défiguré, les « **gueules cassées** ». Quelques mois après la fin des combats, en début 1919, les prisonniers français rentrent dans leurs foyers. La France doit se relever, le pays soigne ses blessures, une plaie ouverte qu'elle doit refermer. Sur le plan industriel, la France a réalisé d'étonnantes performances, notamment dans les productions d'armements, le développement de l'automobile et de l'aéronautique. Elle rallie à son territoire l'Alsace et la Lorraine, régions perdues lors de la guerre de 1870. Qui s'imagine durant ces années folles, qu'un nouveau conflit mondial aura lieu 20 ans plus tard !

Saint-Denis-de-Gastines

MORTS POUR LA FRANCE 1914 - 1918 : 140 soldats de la commune



ALBERT	Maurice	-	-	
AUBRY	Auguste (Augustin) François Joseph Marie	1881	1918	37 ans
AUBRY	Victor Pierre	1892	1918	26 ans
BAHIER	Auguste	1884	1916	32 ans
BAHIER	Jean Louis François	1894	1915	21 ans
BAHIER	Victor François	1891	1916	25 ans
BAGLIN	Joseph	-	-	
BARROCHE	Victor	-	-	
BECHÉ	Michel Jean-Marie	1874	1914	40 ans
BELLIER	Louis Michel Joseph	1892	1916	24 ans
BESNARD	Joseph Constant	1882	1915	33 ans
BLIN	Henri François	1884	1916	32 ans
BOITTIN	Louis Julien Pascal	1887	1917	30 ans
BOITTIN	François	-	-	
BOUDESSEUL	Gabriel Alexandre Marie	1895	1915	20 ans
BOULAY	Aimable	1892	1914	22 ans
BOULAY	Constant Engène	1872	1916	44 ans
BOULAY	Constant François	1891	1916	25 ans
BOULÉ	Constant Joseph	1870	1918	48 ans
BOURGALT	Jules	-	-	
BOURGEAIS	Louis Jean Marie	1894	1916	22 ans
BRIERE	François	-	-	
CATIN	François Louis Auguste	1884	1917	33 ans
CHARLOT	Jean	-	-	
CHAUVIÈRE	Bazile Joseph	1884	1916	32 ans
COUDRAY	Louis	-	-	
COURTEILLE	Elie François Etienne	1892	1917	25 ans
DAGUIER	François	1881	1915	34 ans
DAVOUST	Auguste	-	-	

DALIGAULT	Louis	-	-	
DERENNE	François Louis	1880	1916	36 ans
DERENNE	Michel Auguste	1883	1917	34 ans
DERIEUX	Pacifique Victor	1885	1916	31 ans
D'ETCHEGOYEN	Cte Bryan	-	-	
DODARD	Joseph Paul Romain	1894	1915	21 ans
du COUÉDIC de KERGOALER	Cte André Emmanuel Marie Joseph	1893	1919	26 ans
DUBOIS-LAFLEUR	Anatole Auguste François	1875	1915	40 ans
DUBOIS	Joseph	-	-	
DUPONT	Alexandre Pierre Louis	1896	1916	20 ans
DUPONT	Joseph Amand Georges	1892	1917	25 ans
DUPONT	Joseph François Jean	1895	1918	23 ans
FERAULT	Auguste Albert	1887	1915	28 ans
FOUGERAY	André Jean Marie Albert	1894	1915	21 ans
FOUGERAY	Jean Marie Auguste	1897	1917	20 ans
FRÉTIGNÉ	Alexandre Eugène	1886	1916	30 ans
FRÉTIGNÉ	Victor Henri	1878	1916	38 ans
GANDON	Auguste Michel	1882	1914	32 ans
GANDON	Marin	-	-	
GARNIER	Joseph Auguste	1894	1914	20 ans
GARNIER	Romain Joseph	1888	1914	26 ans
GARREAU	Constant Julien	1885	1916	31 ans
GESBERT	Joseph Adophe	1890	1914	24 ans
GOUGEON	Auguste Jean	1883	1915	32 ans
GUÉNÉE	Jean Marie	1898	1918	20 ans
GUÉNÉE	Louis François Joseph Aimable	1894	1915	21 ans
GUÉNÉE	Pacifique Désiré Alphonse Pascal	1892	1916	24 ans
GUÉRIN	Pierre Paul	1893	1915	22 ans
GUILLEUX	François Joseph	1877	1918	41 ans
GUYARD	Constant Louis Armand	1877	1916	39 ans
GUYARD	Joseph	-	-	
HAMON	Alexandre Augustin	1879	1916	37 ans
HAMON	Jules Constant	1874	1914	40 ans
HOUDUSSE	Paul Marie Joseph	1892	1914	22 ans
HOUDUSSE	Victor Jean Marie	1883	1914	31 ans
HUCHET	Louis François	1877	1918	41 ans
JOUVIN	Joseph Clément	1893	1917	24 ans
LAIGRE	Jean Henri	1895	1917	22 ans
LAMBERT	Henri Jean	1881	1917	36 ans
LAMBERT	Joseph Henri	1882	1914	32 ans
LAMBERT	Julien Pierre	1876	1914	38 ans

LAMBERT	Louis Pierre Joseph	1879	1914	35 ans
LAMBERT	Louis	-	-	
LANDRY	Auguste Prosper	1883	1914	31 ans
LEBLANC	Emile Joseph	1885	1915	30 ans
LEBLANC	Joseph Alexandre Augustin	1884	1917	33 ans
LEBLANC	Joseph François Marie	1887	1918	31 ans
LEBOULANGER	Emile	-	-	
LECOURT	Emmanuel Joseph	1889	1914	25 ans
LECOURT	Victor	-	-	
LEFEVRE	Joseph	-	-	
LEGODAIS	Victor Jean Marie	1879	1917	38 ans
LEGROS	Jean Marie Joseph	1889	1915	26 ans
LEMESLE	François, Alexandre	1893	1915	22 ans
LEMESNAGER	Marcel Eugène Vital Henri	1891	1917	26 ans
LEPONT	Gilles Louis Joseph Auguste	1898	1918	20 ans
LESAULNIER	Sylvain Victor Alexandre	1884	1918	34 ans
LETISSIER	Arsène Victor	1886	1917	31 ans
LÉON	Auguste Joseph François	1894	1915	21 ans
LIGER	Hyacinthe Jean Marie	1881	1915	34 ans
MARC	Alexis Alphonse Jean Marie	1879	1917	38 ans
MARC	François Joseph	1886	1918	32 ans
MAREAU	Constant	-	-	
MAREAU	Joseph	-	-	
MARECHAL	Jules	-	-	
MARTIN	François Marie Joseph	1893	1915	22 ans
MARTIN	Joseph Isidore Louis	1894	1915	21 ans
MARTIN	Louis Constant	1883	1915	32 ans
MARTIN	Louis Joseph	1895	1917	22 ans
MERIEUNE	Jean Joseph	1879	1915	36 ans
MESLIN	Alfred	1874	1917	43 ans
MORIN	Paul Jean Baptiste Ariet	1873	1916	43 ans
MOTTAIS	Constant	-	-	
MOTTIN	Victor Alphonse Constant	1895	1916	21 ans
PARIS	Auguste Victor	1882	1914	32 ans
PARIS	Joseph	-	-	

PERIER	Constant Pierre	1892	1914	22 ans
PERRET	Jean Marie Joseph	1886	1915	29 ans
PERRET	Joseph Constant Benjamin Michel	1887	1919	32 ans
PHELIPOT	François Constant	1881	1914	33 ans
POISSON	Victor Louis Vital	1895	1917	22 ans
PÉAN	Alfred Ferdinand	1897	1918	21 ans
PÉCULIER	Anatole Emile Auguste	1890	1916	26 ans
PÉCULIER	Victor Jean Marie	1884	1918	34 ans
PELÉ	Joseph	-	-	
POISSON	Emile Louis Romain	1898	1918	20 ans
POISSON	Jean-Marie	-	-	
POISSON	Victor	-	-	
POTTIER	Aimable François	1889	1916	27 ans
QUINTON	Joseph Abel Jean Marie	1893	1915	22 ans
QUINTON	Joseph Justin Marie Emmanuel	1887	1915	28 ans
QUINTON	Pierre Elie Marie	1894	1915	21 ans
QUINTON	Urbain Marie Emmanuel	1886	1916	30 ans
RACINAIS	Louis Jean Marie	1875	1915	40 ans
RENARD	Lucien Jean	1874	1914	40 ans
RIVIÈRE	Pascal Constant	1889	1915	26 ans
ROBARD	Maurice Stéphane	1893	1916	23 ans
ROBERT du BOISLOUVEAU	Joseph Charles Marie Louis	1881	1918	37 ans
ROCTON	Eugène Louis Marie Victor	1880	1915	35 ans
ROFFIN	Henri Victor Augustin	1892	1916	24 ans
RONDEAU	Emile Paul	1893	1914	21 ans
ROUSSEL	Constant Eugène	1895	1917	22 ans
ROYER	Alphonse	-	-	
ROYER	Joseph Albert Clement	1894	1916	22 ans
SEDANTON	Jules Félix	1888	1915	27 ans
SÉNÉCHAL	Auguste Jean Marie Julien	1893	1918	25 ans
TISSIER	Romain Marius Hippolyte	1872	1915	43 ans
SOULARD	Joseph	-	-	
TROIS	Constant Louis	1892	1915	23 ans
TROIS	Joseph Victor Jacques	1886	1917	31 ans
TROIS	Victor Jacques Louis	1891	1915	24 ans

Sources :

- Historique du 330e Régiment d'Infanterie
- Wikipédia : www.fr.wikipedia.org
- Mémoires des Hommes : www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr
- Différents sites internet sur la guerre 1914-1918
- Délibérations du conseil municipal de St-Denis-de-Gastines de l'année 1920

Remerciements : Famille Deniau, André et Marcel - Michel Beché.

Retrouver l'histoire et différents articles de la commune de Saint Denis de Gastines sur le site internet :
www.genealogie-dyonisienne.fr

● L'Amicale Gastinaise

L'association de parents d'élèves de l'école publique JACQUES PREVERT souhaite la bienvenue aux nouvelles familles et à l'équipe pédagogique.

Les manifestations 2012/2013 (loto, repas dansant, vide grenier) ont permis la réalisation de diverses activités :

- l'amélioration du quotidien des enfants de l'école (vélos, transport lors des sorties...);
- la pratique de l'art plastique durant 6 mois. Activité qui s'est finalisée par l'exposition des chefs d'œuvre des enfants à la Mairie de Saint Denis de Gastines et Au Foin de la Rue. L'idée originale a reçu le trophée de la vie locale offert par le Crédit Agricole;
- les enfants allant de la grande section au CM2 ont eu la joie de partir à AIGUILLES-EN-QUEYRAS (05) du 26 juin au 2 juillet 2013. Ils y ont découvert la région, son histoire et son artisanat. Les enfants ont pu également pratiquer de l'escalade, de la randonnée ou encore participer à des veillées.
- les petites et moyennes sections ont, quant à elles, visité le zoo de Champrépus. Elles ont pu y voir les animaux de la ferme mais aussi les animaux sauvages (lions, girafes, lémuriens...).

● OGE

A la rentrée 2013, 107 petits écoliers ont repris le chemin de l'école St Joseph. Ils se répartissent ainsi dans 5 classes :

- Classe 1 (PS et MS) : Mme Caroline Lucas (chef d'établissement) et Mme Fallon Guilemin le vendredi.
- Classe 2 (GS-CP) : Mme Anita Baraud
- Classe 3 (CP-CE1) : Mme Gervaise Jamin
- Classe 4 (CE2) : Mlle Ségolène Landron
- Classe 5 (CM1-CM2) : Mme Séverine Bourdon

Un enseignant spécialisé, M. Jacques Dumontier, est présent à l'école tous les lundis pour apporter une aide aux élèves qui en ont besoin.

Deux ASEM, Mme Véronique Le Bourdais et Mme Josette Naudin accompagnent les enseignantes de maternelle. Diverses activités sont prévues au cours de l'année : journées à la ferme, projet danse, exposition d'art d'Ernée, séances « cinéma » et spectacles, différentes sorties scolaires.

Les enfants produiront un spectacle sur le thème du « cirque » lors de la soirée du 16 novembre et nous renouvellerons le défilé costumé à la fin de l'année scolaire.

Tout ceci n'a été possible et réalisable que grâce à l'investissement des parents et du corps enseignant.

Cette année, nous comptons encore sur leur volontariat au sein de l'amicale pour organiser les nouvelles manifestations :

- **Manifestation sur le jeu : 8 décembre 2013**
- **Repas dansant : 5 avril 2014**
- **Vide grenier : 22 juin 2014**

Le bureau de l'amicale est composé de :

- Monsieur **David Rousselet** : Président ;
- Madame **Karine Galodé** : Vice-présidente ;
- Madame **Anne Vaugenot** : Trésorière ;
- Madame **Chantal Cheminant** : Trésorière adjointe ;
- Madame **Elisabeth Pousset** : Secrétaire.

L'amicale remercie vivement les artisans et les entreprises pour leur soutien ainsi que les élus et les agents communaux pour leur aide.

Nous tenons à remercier la municipalité pour son soutien financier, ainsi que tous les parents qui s'impliquent dans les différentes manifestations. Plusieurs projets sont en cours pour embellir notre école et améliorer la qualité de l'accueil.



Présidente : Mme **Claudine ROYER**
Vice-présidents : M. **Mickaël GUITTER**
et M. **Olivier HAMEAU**
Trésorière : Mme **Aurélien LEBLANC**
Trésorière adjointe : Mme **Mélina GRANDIÈRE**
Secrétaire : Mme **Céline COUPÉ**

● A la gaule gastinaise

Le 1^{er} octobre 2012, le Président Jean-Paul TREHET réunissait tous ses amis du comité de l'association, au local de pêche pour dresser le calendrier des alevinages et des manifestations qui se dérouleraient en 2013.

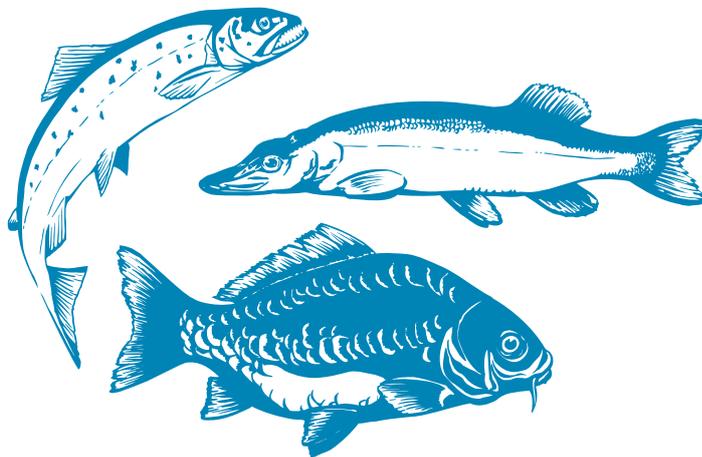
Tout d'abord, Raymond COQUARD, le trésorier, présentait un bilan provisoire de l'année 2013. De même, Jean-Paul TREHET comptabilisait les permis de pêche plus nombreux qu'en 2012. Serait-ce le fait que ces permis étaient enregistrés sur ordinateur au Karel City à Carelles et au bureau de tabac de St Denis ? Remercions vivement Isabelle Bruchet et Yannick Vaugon.

Ainsi en 2013, 760 kg de truites dont 450 kg d'arc-en-ciel et 310 kg de fario ont été déversés dans les ruisseaux versant l'Ernée, sur Carelles, St-Denis et Vautorte.

Deux alevinages ont été réalisés, tout d'abord l'alevinage d'ouverture en arc-en-ciel du 1^{er} mars 2013 : 180 kg en St Denis, 155 kg en Carelles et 115 kg en Vautorte.

Le 2^{ème} alevinage en fario a eu lieu le 5 avril 2013, pour St Denis 120 kg, pour Carelles 105 kg et Vautorte 85 kg.

Le 16 janvier 2013, nous avons procédé à un alevinage en truitelles. 11.000 truitelles en St-Denis, 8000 en Carelles et 6000 en Vautorte sont venues peupler nos ruisseaux.



Les activités habituelles ont été reconduites :

- La fête de la pêche, le 1^{er} juin 2013, route d'Ernée
- Le concours de belote à Vautorte le 22 février 2013 et celui de Carelles le 22 novembre 2013.
- La tombola apporte toujours des recettes conséquentes et permet de réaliser des alevinages importants.

2014 approche, le 8 mars 2014 sera le jour de l'ouverture. Amis pêcheurs, n'oubliez pas cette date.

Dates à retenir :

21-02-2014 : Concours de belote à Vautorte

31-05-2014 : Fête de la Pêche route d'Ernée

09-06-2014 : Concours de pêche

21-11-2014 : Concours de belote à Carelles

ÉCOLE DE PÊCHE

Les Jeunes ont été à la hauteur.

L'ouverture de l'école a eu lieu le mercredi 15 mars 2013 à 13h30. Chaque séance a duré deux heures et seize séances ont occupé les 14 enfants qui se sont inscrits.

Une dizaine de bénévoles, en grande majorité pêcheurs ou anciens pêcheurs que nous remercions bien sûr, les a accompagnés.

Les enfants ont été réceptifs et très intéressés, une bonne année donc.

Le mercredi 19 juin, les jeunes pêcheurs passaient une journée sur les bords du plan d'eau de St Germain le Guillaume.

Le mercredi 26 juin, ils avaient rendez-vous à la Déhellerie en Carelles, sur l'Ernée. L'après-midi a été apprécié.

Les « moucheurs » de Laval sont venus montrer leur savoir-faire et leur adresse : tout un art.

Un stagiaire de la Fédération Départementale de la Pêche, Stéphane Langlais, a passé son examen, supervisé par Eric Pelé de la Fédération, son maître de stage.

En 2014, inscriptions dès le 26 février, 1^{ère} séance le 12 mars. Pour plus de renseignements, s'adresser à :

TREHET Jean-Paul tél. 02.43.00.54.70 • BAHIER Constant tél. 02.43.00.52.24

● Amicale des Anciens combattants et autres conflits

L'amicale des Anciens Combattants d'A.F.N. et autres conflits de St Denis de Gastines, c'est 74 adhérents au 1^{er} janvier 2013 répartis de la façon suivante :

- 3 Anciens Combattants et prisonniers de guerre 39/45
- 71 Anciens Combattants d'Afrique du Nord y compris les veuves cotisantes.

Pour l'année 2013, l'amicale a perdu 3 des siens.

Monsieur Georges LAUNAY

Ancien combattant de la guerre 39/45

Monsieur Henri QUINTON Ancien d'A.F.N.

Monsieur Paul BOITTIN Ancien d'A.F.N.

L'activité de notre amicale est simple. Pour la fin d'année 2012 et l'année 2013 voici les grandes lignes :

Le 5 décembre 2012, journée nationale de commémoration, à Paris, la nation rendait hommage à tous « les morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie. Georges HAMON, Président de l'Amicale, accompagné du porte-drapeau Henri QUINTON participaient à cette manifestation.

Lundi 28 Janvier 2013 : Assemblée générale. Une soixantaine de personnes y participaient.

Le dimanche 8 Mai 2013 : cérémonie du souvenir, rassemblement des Anciens Combattants, A.F.N. et autres conflits, des pompiers, du conseil municipal, de l'harmonie, dépôt de gerbes au monument aux morts. L'après-midi, un concours de pétanque en doublette était organisé, 40 équipes y ont participé.

Le dimanche 8 septembre : 52^{ème} congrès départemental annuel à Evron de l'union départementale des Amicales d'Anciens Combattants d'AFN et Autres Conflits, 6 personnes de l'Amicale de St-Denis-de-Gastines y participaient.

Le lundi 11 Novembre : cérémonie du souvenir, rassemblement des Anciens Combattants A.F.N. et autres conflits, des pompiers, du conseil municipal, des enfants, de l'harmonie, dépôt de gerbes au monument aux morts. Un vin d'honneur nous a été offert par la commune. Après la cérémonie rendez-vous salle Georges CHRETIEN. Vers 12 h 30, un repas nous a été servi par des bénévoles, le tout dans la bonne humeur.

A la période de Noël, un colis est offert à tous les cotisants résidant en maison de retraite ou hospitalisés.



ADASSC

● ADASSC

Président : Luc Dessandier

L'Association Dyonisienne d'Actions Sociales, Solidaires et Culturelles (J.O. du 22/08/2009 N°657) organise des Actions Sociales Solidaires pour aider des personnes en difficulté, handicapées ou isolées ou pour soutenir les associations qui le demandent dans le cadre de leurs activités sportives, culturelles, pédagogiques, artistiques, festives... Elle met aussi en place des activités Culturelles.

Actions et activités proposées.

Actions sociales et Solidaires aux personnes

- Organisation d'un GRAND LOTO le dimanche 18 mai 2014 au profit de la lutte contre l'isolement et la solitude.
- Mise en place d'un transport collectif ponctuel (un après midi par semaine..) pour rapprocher ces personnes isolées ou seules des structures d'animations (club des aînés ou autres associations), de services et des commerces.

Pour vous faire connaître tél : 06 67 48 71 21.

- Organisation, sur demande, d'une aide aux devoirs et du soutien scolaire pour les enfants du primaire et du collège : tél 06 67 48 71 21.
- Organisation sur demande d'activités de pleine nature (escalade/voile/planche ou char à voile).
- Participation à des séjours aux sports d'hiver, ouverts à tous. Renseignements: 06 67 48 71 21.



Pour 2014, nous organisons du 8 au 15 mars un séjour à la Rosière 1850, au dessus de Bourg St Maurice dans une résidence*** au pied des pistes du grand domaine skiable franco-italien San Bernardo.

Actions sociales et Solidaires aux associations

- mise en place possible, d'un transport associatif (navette minibus) sur demande des associations organisatrices de soirées festives (autour de la salle des fêtes), d'évènements culturels (spectacles / animation de grande ampleur / déplacement exceptionnel) dans le cadre d'une logique économique ou sécuritaire.

- soutien organisationnel par une étude de prévision (évaluation des risques) et de prévention (moyens développés pour assurer la sécurité incendie lors des manifestations) et sur le terrain par une assistance aux personnes « ssiap ou formé désigné, agents d'alerte » en complément des services officiels.

adassc@free.fr Site : <http://adassc.free.fr>

L'ADASSC remercie Monsieur Charles Brochard, et tout le personnel communal pour l'aide et le soutien qu'ils nous apportent tout au long de l'année ainsi que l'entreprise Deschamps, notre mécène, sans oublier tous les adhérents, les commerçants et artisans qui contribuent au fonctionnement de notre association.

● ADMR

Une association Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) existe à Saint-Denis-de-Gastines, les bureaux sont situés à l'espace Bellevue Multiactivités, 2, Avenue Flandres Dunkerque. Une secrétaire est présente tous les lundis et mercredis après-midis. L'ouverture au public a lieu tous les jeudis de 10 H à 12 H.

En dehors de ces heures d'ouverture, un bénévole reçoit les messages.

Les activités de l'ADMR sont diverses, ses missions sont d'être au service des familles à tout âge de la vie. Il s'agit notamment pour les personnes âgées et ou handicapées de rester à leur domicile en leur offrant et en adaptant les services dont elles ont besoin :

- Entretien du cadre de vie et du linge,
- Accompagnement aux courses, préparation des repas,
- Aide à la personne etc...

Nous intervenons aussi près des familles à la demande de celles-ci pour surmonter par exemple des difficultés passagères de la vie familiale :

- Maladie, grossesse, accidents de la vie etc..

Nous assurons également la garde d'enfants à domicile, cette garde est effectuée lorsqu'il n'y a pas de possibilité de mode de garde: week-end, travail de nuit (tôt le matin, tard le soir)...

Quelque soit le public aidé, il est possible d'avoir des aides :

- pour les personnes âgées ou handicapées : CARSAT, MSA, Conseil Général (APA), MDDPH
- pour les familles: CAF, MSA, Comité d'Entreprise etc..

Par le biais d'une bénévole et des aides à domicile, nous organisons 3 fois/an des animations : galette des rois, jeux de société, sortie restaurant..

Notre service propose aussi le portage des repas au domicile des personnes dans le besoin, suite à un souci de santé ou d'isolement.

Les repas sont préparés par l'EHPAD de St-Denis-de-Gastines et servis en liaison chaude.

Le menu comprend:

- 1 potage, 1 entrée, 1 plat de résistance (viande ou poisson + légumes),
- 1 fromage et 1 dessert. Prix du repas en 2013 : 7 € 80.

Ces repas sont portés par des bénévoles et livrés au domicile du lundi au vendredi entre 11h et 12h30. Il n'y a pas de service les week-ends et jours fériés.

Le bénéficiaire peut choisir ses jours de portage, tout en sachant que notre service ne peut pas dépasser 15 repas/jour, une réglementation imposée par les services vétérinaires.

Pour tout changement de la part du bénéficiaire : absence à son domicile, hospitalisation etc..., la personne doit prévenir l'EHPAD (Tél : 02 43 00 53 42) ou les responsables du service afin de ne pas perturber l'organisation et la facturation.



Notre association est aussi porteuse d'un service petits travaux de jardinage, de menus bricolages tels que : tonte des pelouses, entretien du jardin, ramassage des feuilles... remplacement d'une bouteille de gaz, montage d'étagères...

Pour ce type d'activités, vous avez ou pouvez avoir droit à des réductions fiscales, renseignez-vous près des responsables.

La composition du bureau est la suivante :

- **Présidente** : Marie-Françoise MAREAU.
- **Vice-présidente** : Patricia QUINTON.
- **Secrétaire** : Sylvie BULLENGER (Responsable PETITS TRAVAUX avec Claude COURTEILLE, Myriam GOURDET).
- **Secrétaire Adjointe** : Marie-Thérèse HAMEAU, (Responsable PORTAGE DES REPAS avec Jeanne GUERRIER et Gilberte QUINTON).
- **Trésorière** : Rachel PERRIER.
- **Trésorière Adjointe** : Ghislaine COULANGE.
- **Membres** : Brigitte DAHIER (Responsable ANIMATION LOCALE), Claude COURTEILLE, Myriam GOURDET, Jeanne GUERRIER et Gilberte QUINTON.



● Au foin de la rue 2013

En 2013, l'association au Foin De La Rue Continue de faire vibrer le territoire

Après une saison 2012 marquée par le mauvais temps et un bilan difficile pour son festival d'été, l'association Au Foin De La Rue est repartie de plus belle en 2013 avec le beau succès des dixièmes Foins d'Hiver à Mayenne et un festival d'été ensoleillé accueillant plus de 16 000 festivaliers radieux. Toutefois l'association ne s'en tient pas là, avec la création d'un nouveau poste et le développement de nouveaux projets pour 2014.

Au Foin De La Rue 2013, le festival renoue avec le succès

L'automne 2012 a été pour l'association une période mouvementée car avec un bilan financier déficitaire, de nombreuses questions se posaient quant à l'avenir du festival et de son modèle. Le pari a été fait de réinsérer le festival dans la course face à la très forte concurrence de son week-end et de lui donner les moyens de faire venir de plus grands artistes à l'image d'Arno, Archive ou Les Cowboys Fringants cette année.

Et sur la plaine d'Au Foin De La Rue cet été, les concerts ont fait le plein et ravi les festivaliers présents. Que ce soit l'énergie folle des Cowboys Fringants ou le joyeux bordel des Gogol Bordello, la beauté de la musique d'Imany ou la dextérité incroyable des artistes de la MPC Arena, la première soirée du festival a tenu toutes les promesses d'un grand rendez-vous. La seconde soirée n'était pas en reste avec la poésie écorchée d'Arno suivie du show magistral d'Archive, l'intensité de Raggasonic avec leur live band ou bien



la joyeuse découverte de l'argentin Simja Dujov. L'interprète en langue des signes Laety Tual a par ailleurs assuré la traduction d'une partie des concerts des Cowboys Fringants, Arno et Raggasonic. Un grand week-end musical, dans la lignée de l'exigence artistique du festival.

Outre les soirées musicales, le festival a également proposé un après-midi gratuit avec des spectacles d'art de la rue dans le village.



La Compagnie Mesdemoiselles et son spectacle « L'Oca » a enchanté le public qui s'est ensuite laissé faire pour les expérimentations « électro-thérapeutiques » de la Compagnie David Betta. Les scolaires de Saint Denis de Gastines ont proposé un conte musical, leur participation faisait partie du programme d'action culturelle développé par le festival à l'image du concert intergénérationnel donné par Acorps de Rue à la maison de retraite.

Le site du festival avait également revêtu ses plus beaux habits, la scénographie ayant pour thème le « jardin des folies ». L'équipe déco d'Au Foin De La Rue mais également des structures partenaires comme l'IME de Montaudin, l'ITEP d'Andouillé, le service jeunesse de Saint Denis de Gastines ou encore l'institut Paul Cézanne à Fougères ont participé ensemble à son élaboration.



Indépendamment du volet artistique de son événement, Au Foin De La Rue a également développé son rayonnement sur le territoire en participant à l'opération « Jobdating & festival » qui s'est conclue le vendredi 5 juillet avec 17 entretiens d'embauche. Les candidats ont ensuite bénéficié de leur soirée gratuite au festival.

Second rendez-vous du week-end, Au Foin De La Rue a organisé un colloque sur l'accessibilité des festivals, colloque placé sous le haut parrainage du Ministère délégué chargé des Personnes Handicapées et de la lutte contre l'exclusion. Jérémy Boroy, conseiller auprès de Madame la Ministre Carlotti a fait le déplacement pour y assister, ainsi que la présidente de la commission Solidarités - santé - égalité de la Région Pays de la Loire, Chloé Le Bail.

L'action culturelle, nouveau domaine d'action

Outre le festival Au Foin De La Rue, l'association mène de multiples actions, notamment sur le territoire de l'Ernée. La rentrée 2013 est marquée par l'arrivée d'une quatrième salariée, en charge de l'action culturelle : mise en place d'actions, ateliers ou parcours qui s'appuient sur les événements de l'association afin de faire découvrir un domaine culturel et artistique. Aussi, les partenariats nés en 2012-2013 sont tous relancés pour 2013-2014.

Au Foin De La Rue souhaite, grâce à ses interventions, faire partie de la dynamique du territoire et de l'animation de la vie locale. Dans cette démarche sociale, l'association se tourne vers diverses structures afin d'échanger, partager et créer la possibilité pour chacun de se sentir intégré et de vivre son territoire. Des projets en collaboration avec nombreux interlocuteurs naissent en direction de différents publics : scolaires (maternelles, primaires, collèges et lycées), publics de structures d'accueil périscolaire et de services jeunesse, publics en situation de handicap ou dit empêché (IME, ITEP, FJT, SIPFP, Institut pour sourds, EDI), publics seniors (EHPAD), tout public (habitants du territoire et bénévoles).

Les Foins d'Hiver 2013, 10 ans comme un grand

Cette saison fêtait également les 10 ans des Foins d'Hiver : festival hivernal à Mayenne, Au Foin De La Rue y montre une autre facette en s'inscrivant dans le rythme de la ville. Concerts gratuits dans les bars, après-midi arts de la rue et grande soirée de concert pour conclure le festival rythme le week-end. Pour ses 10 ans, le festival a battu son record de fréquentation en accueillant plus de 2 000 personnes sur le week-end.

En résumé, la saison 2013 se conclut sur un bilan positif pour l'association, qui n'entend pas en rester là et souhaite développer un peu plus ses activités sur le territoire du Nord-Mayenne. Rendez-vous en 2014 !

2014, LES DATES A NOTER !

Bivoac 4* par le Collectif à l'Envers :
samedi 25 janvier avec la saison culturelle de l'Ernée, espace Clair de Lune à Ernée

Festival Les Foins d'Hiver #11 :
vendredi 21 et samedi 22 mars à Mayenne

Festival Au Foin De La Rue #15 :
vendredi 4 et samedi 5 juillet à St Denis de Gastines

Les concerts du Collectif [AtoM], parrainé par Au Foin De La Rue, ont lieu au fil de l'année dans le Nord-Mayenne. Pour connaître les différentes dates, consultez <http://www.collectif-atom.com>

AU FOIN DE LA RUE tient à remercier chaleureusement tous les bénévoles qui participent à la vie de l'association et à ses activités, la mairie et les agents municipaux ainsi que les associations et les habitants de Saint Denis de Gastines pour leur soutien.

● Club des Aînés

Bernard LECLERC, Président départemental des aînés ruraux, et son conseil d'administration ont souhaité une nouvelle appellation pour les clubs. Ce sera désormais « Génération Mouvement » - Fédération de la Mayenne.

Changement aussi dans l'organisation des festivités, le département est divisé en sept secteurs. Notre secteur comprend les cantons d'Ernée - Chailland - Gorrion - Landivy, avec environ 3200 adhérents. Le canton d'Ernée est représenté par Jean-Pierre ROUXEL au conseil d'administration. Le responsable des 4 cantons est Louis GARNIER de Chailland. Suite à cette réorganisation, la fête de l'amitié a eu lieu à Saint Denis le mardi 25 juin. Beloteurs, boulistes, marcheurs, danseurs se sont retrouvés dans leur activité favorite, également au programme, la visite de la ferme équestre de Neuville et un mini concert de la chanteuse Emma MAURY, à la salle Georges Chrétien. Une aubade de cors de chasse a été aussi très appréciée. Cette journée a connu un franc succès. Quelques cinq cents personnes étaient présentes.

Les activités du club de Saint-Denis ont été reconduites : 3 après-midis dansants, 2 concours de belote, 2 repas, 2 voyages et une journée pique-nique à Saint Fraimbault sur Pisse le 4 juillet.

● Comité des Fêtes

Samedi 2 février 2013 :

La traditionnelle soirée entrecôte-frites a rassemblé plus de 500 personnes qui ont apprécié ce moment de convivialité où règnent plaisir et musique.

Samedi 27 avril 2013 :

L'élection de notre miss Saint Denis de Gastines a rassemblé environ 350 personnes, qui ont participé à l'élection de Carmen (Miss 2013-2014), Cindy (1^{ère} dauphine) et Anne-Laure (2^{ème} Dauphine).

Nous remercions tout particulièrement le cuisinier, pour avoir assuré un repas à la hauteur de la soirée, ainsi que le Comité des Commerçants et tous les bénévoles présents à cette élection.



Samedi 27 juillet 2013 :

L'importante mobilisation des bénévoles était au rendez-vous pour satisfaire de nombreux amateurs de moules-frites et jarrets grillés frites, le tout dans une bonne ambiance musicale.

Chaque semaine, également : pétanque le lundi ; danse le mardi ; belote, marche, pétanque le jeudi.

Le conseil d'administration vous donne rendez-vous à son assemblée générale qui aura lieu salle Georges Chrétien le jeudi 6 février 2014.

A noter : nos adhérents et adhérents partenaires qui souhaitent participer à la « Gym douce » organisée par Familles Rurales le mardi matin de 9 h 30 à 10 h 30 peuvent bénéficier d'une réduction de 15 € accordée par le club des aînés. Se renseigner près de Suzanne DENIAU Tél : 02.43.00.53.36



Dimanche 28 juillet 2013 :

La journée a débuté comme de coutume par la randonnée des Cyclos Dyonisiens.

L'après midi a été égayée par un défilé de Miss de ST-DENIS-DE-GASTINES (Carmen) et ses dauphines (Cindy et Anne-Laure), des Miss de JUVIGNE et ses dauphines, de fanfares (Harmonie de ST-DENIS-DE-GASTINES, Boa Brass Band, Fanfare Les Marmitons, Kompa Brass, Pop Corn, Comparsa,), précédé de plus de 20 vélos fleuris que nous tenons à féliciter.

Le Comité des Fêtes remercie tout particulièrement l'Harmonie Saint-Stanislas pour les différentes prestations fournies tout au long de cette soirée. S'en est suivi un feu d'artifice tiré par PLEIN-CIEL PYROTECHNIE au plan d'eau route de CHATILLON SUR COLMONT. Nous tenons également à remercier les commerçants, artisans ainsi que le Conseil Municipal pour leur soutien financier, et surtout tous les bénévoles qui ont participé au bon déroulement des différents événements, et sans qui nous ne pourrions organiser ces manifestations.

Nous vous donnons rendez-vous à l'Assemblée Générale.

La vie communale vous intéresse, c'est avec joie que nous vous accueillons à nos côtés.

Le Président et les membres du Comité des Fêtes vous remercient et vous souhaitent une bonne et heureuse année 2014.

Déjà une année écoulée et de nouvelles activités sportives :

ZUMBA (avoir plus de 16 ans)

Activité sportive très rythmée, perte de poids, activité cardio-vasculaire, convivialité - amusement, chorégraphies (danse latino, salsa, meringué, reggaetone, columbia). Dispensée par Marlène Rezé (diplômée BPJEPS/AGFF).

Les lundis soirs de 19 H 00 à 19 H 45 nouvelle salle de sport Jean du Couëdic. Coût : 70 €

Renseignements :

Mélina et Christine 02.43.08.82.26/02.43.00.62.91

GYM DOUCE

Travail d'équilibre et de souplesse, de coordination et de mémorisation, renforcement musculaire, stretching et relaxation. Dispensée par Eline Allain (diplômée BPJEPS/AGFF)

Les mardis matins de 9 H 30 à 10 H 30 nouvelle salle de sport Jean du Couëdic. Coût : 58 €

Grâce au partenariat avec le Club des Aînés de St-Denis-de-Gastines, une aide financière de 15 € par adhérent participant est versée pour cette activité au cout réel de 73 €. Cela permet de pouvoir bénéficier d'une séance de bien-être.

Renseignements :

Colette et Suzanne 02.43.00.55.66



GYM TONIC

Renforcement musculaire, LIA, step, stretching et relaxation. Dispensée par Eline Allain (diplômée BPJEPS/AGFF).

Les mardis soirs de 20 H 15 à 21 H 15 nouvelle salle de sport Jean du Couëdic. Coût : 68 €

Renseignements :

Régine et Christine 02.43.00.62.92/02.43.00.62.91

30 séances de septembre à juin :

« Pour ces différentes activités, il est impératif d'avoir un certificat médical et des baskets réservés au sport en salle ».

ART FLORAL

Animé par Sylvia (fleuriste) Lieu : salle de la mairie
Description : Les fleurs et accessoires sont fournis.
Coût : 20 € (Un acompte de 10 € vous sera demandé à l'inscription). 2 ateliers : 14 H 00 et 20 H 15, le mardi, par thème.

Dates à retenir :

Noël - Le 17 Décembre 2013

St Valentin - Le 11 Février 2014

Pâques - Le 15 Avril 2014

Fête des Mamans - Le 20 Mai 2014

Renseignements : Régine 02.43.00.62.92

COURS DE CUISINE

Animé par Gérard (cuisinier passionné et retraité)
Réalisation d'un menu complet : entrée, viande et légumes d'accompagnement, dessert (choix collectif des mets d'un atelier à un autre). Ensuite, tout le monde à table pour la dégustation !

4 ateliers par an à 19 H : 2013 - 24 mai - 19 octobre - 13 décembre (vendredis) - 2014 : 14 mars - 16 mai - jeudi 4 septembre - 7 novembre. Lieu : cuisine salle des fêtes. Coût variable suivant les ingrédients (un acompte de 10 € vous sera demandé à l'inscription)

Renseignements : Colette 02.43.00.55.66

PATE FIMO (polymère) + 8 ans

Atelier animé par Michelle. Lieu : salle de la mairie.
Confection de bijoux réalisés avec des techniques variées pour des réalisations différentes (4 ateliers en 2013). Pour 2014, dates non connues voir dans la presse. Chacun apporte sa pâte aux couleurs de son choix (les accessoires sont payants : crochet, support... 1 € à 2 €...).

Renseignements : Anita 02.43.00.23.91

LOISIRS CREATIFS (adultes enfants)

Atelier animé par Tiphaine. Lieu: salle de la mairie
Coût : 5 €. Le vendredi 29 novembre 2013 - réalisation d'une boîte de Noël pour mettre des chocolats.

Renseignements :

Magali 06.15.97.62.60 - Christine 02.43.00.62.91

BABY SITTING (toujours en place)

Si vous avez plus de 16 ans et que vous aimez les enfants, vous pouvez devenir baby-sitter par l'intermédiaire de l'association.

Renseignements :

Christine 02.43.00.62.91/06.50.43.90.41



Composition du bureau suite à l'assemblée générale du 9 octobre 2013 :

Présidente : Christine PAILLARD - Trésorière : Colette TIRMARCHE - Secrétaire : Anita MOULÉ
Secrétaire adjointe : Régine GUESNON

Membres : Marie-Thérèse LEGROS, Anne-Marie MOTIN, Suzanne DENIAU, Véronique GOBBÉ, Mélina GRANDIÈRE et Magalie LE GUILLARD.

*Sans une équipe dynamique, une aide matérielle (prêt des différentes salles) et un soutien financier de la municipalité, l'association FAMILLES RURALES ne pourrait pas mettre en place ces différents projets au profit de toutes les générations.
Merci à vous.*

● Jeune Garde Football



Le bilan de la saison 2012-2013 est mitigé avec une très belle deuxième place pour l'équipe première mais hélas une rechute de l'équipe B en quatrième division, une saison assez compliquée pour l'équipe vétérans due au manque d'effectif lors des matchs dominicaux.



Au niveau sportif bon début de l'équipe première (dirigée par Nicolas Divay et Mickaël L'Huissier) avec entre autres un bon parcours en coupe du Maine (défaite au quatrième tour face au stade Mayennais FC équipe de division d'honneur 1-2). Pour l'équipe B (dirigée par Dominique Delangle et Christian Ragoïn), les débuts sont plus compliqués que prévu mais

La nouvelle saison a débuté par la mise en place d'un nouveau bureau suite aux départs d'Eric Boittin (président), de Zacharie Quinton (vice-président), Juliette Hatte (trésorière), de Jean-Luc Fougeray et Jean-Claude Dahier (membres) qui ont œuvrés durant de nombreuses années au sein du club et que nous remercions pour cela.

l'ambition pour cette saison étant la montée des 2 équipes seniors, nous restons confiants.

En ce qui concerne l'école de foot, nous avons l'ambition de refaire labelliser celle-ci avec la participation de Marco Nomo et de Christian Ragoïn pour l'animer sans oublier la présence de nos nouveaux champions en U7, U9 et U11.

La composition du nouveau bureau est la suivante :

Président : Laurent BRARD

Vice-Présidents : Bernard LEGROS - Jacques QUINTON

Trésorier : Mickaël PELÉ - Adjoint Guillaume LEGROS

Secrétaire : Alexandre CHARLOT - Adjoint Sylvain LEGROS

Secrétaire-adjoint (communication) : Thierry CHRÉTIEN

Membres : Jean-Michel BARRABÉ, Justin BULLENGER, Pierre BRILHAULT, Eric CHAUVEL, Daniel FONTAINE, Vincent HATTE, Didier LAMBERT, Stéphane LEPÉCULIER, Sylvain MAREAU, Fabien MAROLLEAU, Marc QUINTON, Christian RAGOÏN, Joël RUAULT, Gérard TROHEL.



Site internet : www.jeune-garde.fr - e-mail : contact@jeune-garde.fr

● Vélo Club Gastinais

Le vélo Club Gastinais : formule loisirs se porte toujours bien.

Le nombre d'adhérents reste stable, 75 personnes hommes, femmes, enfants font du vélo : 58 cyclos et 17 vététistes.

Voici les grandes lignes de notre fonctionnement.

Notre assemblée générale du 18 janvier 2013 a réuni une centaine de personnes. Tout au long de l'année, des circuits sont proposés et adaptés à toutes personnes qui désirent pratiquer ce sport. Nos sorties hebdomadaires sont le mercredi après-midi et le dimanche matin, les horaires varient selon les saisons. Pendant la période hivernale, une sortie est programmée le samedi après-midi.

Quelques sorties spéciales ont lieu : Le 2^{ème} samedi de Mai, une sortie est organisée à Brecé par un de nos sponsors Roger ROYER, président du comité des fêtes de Brecé.

Le dimanche 30 Juin 2013 : sortie pique-nique du club, direction Chênédet en forêt de Fougères. 3 circuits étaient proposés, 45, 75, 95 Kms, des circuits faciles de préférence afin de passer une agréable journée, Chênédet un site magnifique de par sa forêt et son plan d'eau. Après le pique-nique : baignade pour les jeunes, pétanque, balade à pied en forêt...

Le dimanche matin de la fête de St Denis de Gastines, une sortie est organisée en accord avec le comité des fêtes, cette sortie a pour objectif de créer une animation dans le pays.

Un Week-end découverte à Dinan était organisé les 14 et 15 Septembre 2013, une trentaine de cyclos et vététistes étaient en selle pour un périple de 160 kms pour les cyclos et 100 kms pour les vététistes, tous ravis de ce week-end.

Tout au long de l'année des sorties spéciales V.T.T. du genre les Vallons Mayennais, la découverte du Saut-Roland en Luitré, Les Corniches de Vilpail. Cette année, ils ont participé aux randonnées du tour de la Mayenne, les contours de la Jouanne etc.

Bienvenue aux nouveaux adhérents qui désirent faire du vélo.

N'hésitez pas à contacter les responsables des circuits : Henri BREHIN et Alain PERRIER en cyclos, Daniel JOURDAIN et Christian HATTE en V.T.T.

Raymond HUCHET et son équipe sont satisfaits du déroulement de cette saison 2013.



● FDGDON 53

La taupe

La taupe, comme les hérissons et les musaraignes, est un insectivore, d'une quinzaine de centimètres de long et pèse environ 150 grammes. Ses pattes en forme de pelle lui permettent de construire ses galeries pour étendre ses réseaux de chasse, afin de trouver des vers de terre pour s'alimenter. Bien que sa vue soit atrophiée, elle dispose d'un odorat et d'un toucher très développés. En dehors des activités de reproduction au printemps, puis d'élevage des jeunes, c'est une espèce très solitaire. Elle consomme principalement des vers de terre (90 %), le reste se composant d'insectes divers. Sa ration quotidienne est de 40 à 50 grammes. Nous pouvons la trouver dans les bois, prairies,



Dépôt de pastilles de PH₃ dans les taupinières et les galeries empruntées par les taupes à l'aide d'une canne spécifique

parcs et jardins. Son territoire moyen s'étend jusqu'à 400 m². Les dégâts liés à sa présence sont nombreux. En zone agricole : terre des semis retournée, sectionnement des racines des plantes, perte en herbe, souillure du fourrage, usure rapide du matériel



Mise en place d'un piège type pince dans une galerie

de fauche. Et sur les terrains sportifs et pelouse des particuliers : inesthétisme, découverture des pierres, sectionnement des racines. De par son statut réglementé d'Organisme Nuisible (arrêté ministériel du 31/07/2000), des luttes collectives au printemps et à l'automne peuvent se mettre en place à l'aide d'un arrêté municipal et d'une organisation de la FDGDON de la Mayenne : inscription en mars et en septembre. Différents moyens de régulation existent, selon le site et l'infestation : moyen chimique tel que le dépôt de pastilles, qui libèrent un gaz toxique (PH₃), ou moyen alternatif mécanique tel que le piégeage.

Les différentes activités de la FDGDON de la Mayenne

Outre la lutte contre les taupes, la FDGDON de la Mayenne propose de méthodes de régulation contre divers Organismes Nuisibles et Ravageurs. Afin de

répondre aux attentes de tous, ces méthodes sont variées et alternatives.

Pour les chenilles défoliatrices urticantes, il est possible d'effectuer un échenillage mécanique des cocons, de placer des écopièges (piège ceinturant le tronc et permettant de récupérer les processions de chenilles) et d'asperger un bioinsecticide lors de luttes collectives, à l'automne pour les pins : les inscriptions se font dès septembre.

Pour les rongeurs aquatiques nuisibles, la méthode chimique anciennement utilisée n'est plus autorisée. Ainsi, depuis 2006, le piégeage s'est mis en place.

Il en est de même pour les corvidés, aucune molécule n'est autorisée, seuls l'effarouchement et la régulation (piégeage/tir) sont effectués. Diverses méthodes pour protéger les cultures existent : sonores, visuelles, fixes ou ponctuelles (canon à gaz, pistolet d'alarme, ballon, cerf-volant,...). La FDGDON de la Mayenne se tient à disposition pour plus d'informations.

En 2013, la FDGDON 53 poursuit également les expertises de nid de frelon asiatique et conseille sur les techniques de lutte. Un bilan annuel sera transmis dès 2014 lors de son assemblée générale.

Autres activités méconnues : les plantes envahissantes et dommageables à la Santé, telles que l'Ambroisie, la Berce du Caucase et la Stramoine (*Datura*). La FDGDON de la Mayenne informe et forme à la reconnaissance et aux impacts de ces plantes.

D'autres missions sont également effectuées, plus d'informations sur notre site www.fdgdon53.fr et pour toutes questions : contactez le GDON de votre commune ou la FDGDON de la Mayenne !

Informations réglementaires

L'Arrêté Préfectoral du 13/08/2013 indique que dans les secteurs où la présence de la Loutre et du Castor d'Europe est avérée (bassin de l'Aron, rivière de l'Oudon et rivière la Mayenne), l'usage des pièges de catégorie 2 et 5 est interdit sur les abords des cours d'eau et bras morts, marais, canaux, plans d'eau et étangs, jusqu'à la distance de 200 mètres de la rive.

**FDGDON 53 - 17 Bd des Manouvriers 53810 CHANGÉ
02 43 56 12 40 - accueil@fdgdon53.fr**

Calendrier des manifestations 2014

Janvier

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

- 10 Vœux du Maire
- 17 AG Vélo Club
- 27 AG AFN - Autres conflits

Juillet

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

- 4 Festival
- 5 Au Foin de la Rue
- 13 Repas Sapeurs-Pompiers
- 26 Fête communale
- 27 Comité des Fêtes

Février

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28		

- 1 Soirée Comité des Fêtes
- 6 AG Club des Aînés
- 15 Soirée familiale Société de Chasse
- 24 Concours de belote Club des Aînés

Août

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

- 15 Fête de la Moisson
- 30 Concours de pétanque Société de chasse

Mars

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

- 2 Repas du CCAS
- 16 Après-midi dansant Club des Aînés
- 22 Foire des Commerçants
- 23 Artisans et Services
- 29 Soirée familiale Football / Basket

Septembre

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

- 27 Soirée St-Denis Judo

Avril

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

- 3 Repas Club des Aînés
- 5 Soirée familiale Comité des Fêtes

Octobre

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

- 2 Repas Club des Aînés
- 4 Retour bénévoles au Foin de la Rue
- 5 Après-midi dansant Club des Aînés
- 18 Choucroute Pompiers Harmonie

Mai

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

- 8 Concours Pétanque AFN
- 10 Tournoi familial basket
- 11 Après-midi dansant Club des Aînés
- 18 Loto ADASSC
- 29 Tournoi familial football
- 31 Fête de la Pêche

Novembre

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

- 11 Banquet AFN et autres Conflits
- 15 Soirée familiale OGECC
- 22 Concert Ste Cécile Harmonie St Stanislas
- 24 Concours de belote Club des Aînés

Juin

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

- 9 Concours de pêche
- 14 Comice agricole
- 15 Fête des Écoles APEL
- 22 Vide grenier Amicale Gastinaise
- 28 Fête de la Musique CCE
- 29 Sortie Vélo Club

Décembre

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

- 6 Repas Ste Barbe Sapeurs-Pompiers
- 14 Animation Amicale Gastinaise
- 20 Bal du Comité des Jeunes

St-Denis-de-Gastines



La Mayenne

Mairie - Rue de Bretagne - 53500 Saint Denis de Gastines

Tél : 02 43 00 52 14 - Fax : 02 43 00 58 48

E-mail : mairie.saintdenisdegastines@wanadoo.fr ou contact@st-denis-de-gastines.fr

www.st-denis-de-gastines.fr

